

Gestion des affaires de l'Etat
Tebboune adopte une nouvelle approche de communication



En décidant de rendre publique la réunion du Haut Conseil de Sécurité, tenue jeudi dernier au siège de la Présidence, ce qui constitue une première dans l'histoire de l'Algérie indépendante, le nouveau Président de la République, Abdelmadjid Tebboune semble bel et bien déterminé à adopter une nouvelle approche concernant la gestion des affaires de l'Etat. Il s'agit aussi d'en finir avec des méthodes archaïques et révolues qui semblent être dépassées par le cours des événements. Aujourd'hui, tout porte à croire que M. Tebboune veut aller jusqu'au bout de sa démarche, lui qui avait promis, lors de sa campagne électorale, un changement radical dans les pratiques, les méthodes, mais aussi les mentalités pour pouvoir bâtir la République nouvelle à laquelle aspirent tous les Algériens. Dans ce sens, M. Tebboune s'était engagé à ouvrir de nombreux chantiers impératifs à l'édification d'une Algérie nouvelle et à la satisfaction des profondes aspirations du peuple. A travers son programme, M. Tebboune prône une nouvelle politique de développement hors-hydrocarbures, la substitution des produits importés par d'autres locaux en vue de préserver les réserves de change, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale. Une amélioration du climat des affaires, l'encouragement de l'investissement notamment extérieur direct sont aussi prévus dans ce programme. Le chef de l'Etat avait.

Nomination

Tebboune nomme Abdelaziz Djerrad comme premier ministre.



Politologue et professeur d'université, Abdelaziz Djerrad a été désigné nouveau premier ministre par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune conformément à ce que lui confère la constitution. « Outre les pouvoirs que lui confèrent expressément d'autres dispositions de la Constitution, le Président de la République jouit des pouvoirs et prérogatives suivants... il nomme le Premier ministre, la majorité parlementaire consultée, et met fin à ses fonctions » dit la constitution algérienne à ce sujet. Abdelaziz Djerrad a occupé par le passé la fonction de secrétaire général de la présidence de la République sous Liamine Zeroual. Il a par ailleurs été conseiller diplomatique du défunt chef du haut comité de l'état (HCE), Ali Kafi. Le nouveau premier ministre devra, donc, former un gouvernement et le soumettre au président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Djerrad prend ses fonctions de Premier ministre

M. Abdelaziz Djerrad, a pris hier ses fonctions de Premier ministre lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs avec M. Sabri Boukadoum, qui était chargé d'assurer l'intérim de ce poste. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé samedi, M. Djerrad, Premier ministre et l'a chargé de former le gouvernement.

Qui est Abdelaziz Djerrad ?

M. Abdelaziz Djerrad, nommé samedi par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune au poste de Premier ministre, a occupé plusieurs responsabilités et hautes fonctions. Né à Khenchela le 12 février 1954, M. Djerrad est diplômé de l'institut des sciences politiques et des relations internationales d'Alger en 1976 et Docteur d'Etat en sciences politiques de l'université de Paris en 1981. Professeur des universités depuis 1992, il a enseigné dans plusieurs établissements universitaires en Algérie et à l'étranger. Il a contribué à la

formation de nombreux universitaires et cadres de l'Etat. Il a occupé plusieurs responsabilités auparavant dont celle de Directeur de l'Ecole nationale d'administration (ENA) d'Alger de 1989 à 1992, de conseiller diplomatique à la présidence de la République de 1992 à 1993, et de secrétaire général de la présidence de la République (1993-1995). Le nouveau premier ministre a occupé également le poste de directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale (1996-2000) et celui de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères (2001-2003). Il est également auteur de nombreux ouvrages et articles de sciences politiques et de relations internationales. Marié et père de 4 enfants, M. Abdelaziz Djerrad a accompli son service national de 1984 à 1986.

« Nous devons travailler ensemble pour relever les défis socioéconomiques »

Le nouveau Premier ministre, Abdelaziz Djerrad, a mis l'accent sur l'impératif de "travailler ensemble pour relever les défis socioéconomiques auxquels se heurte le pays". "J'ai été reçu aujourd'hui par le président de la République qui m'a chargé de former le gouvernement et je le remercie infiniment pour la confiance qu'il a placée en ma personne", a déclaré M. Djerrad à la presse après avoir été reçu par M. Abdelmadjid Tebboune. "Nous sommes aujourd'hui devant un défi majeur qui consiste en le recouvrement de la confiance en notre société", a-t-il ajouté, soulignant "la nécessité de travailler avec l'ensemble des compétences nationales, des cadres du pays et des citoyens et citoyennes" en vue de "relever les défis socioéconomiques et sortir de cette période délicate que traverse notre pays". Enfin, M. Djerrad s'est dit confiant que "le programme du président de la République est à même de nous permettre de travailler dans l'intérêt suprême du pays".



Programme d'embellissement de la capitale 2019/2020 Création de 5 nouvelles forêts récréatives

Dans le cadre du programme d'embellissement de la capitale 2019/2020 le secteur des Forêts verra prochainement dans la wilaya d'Alger la création de 5 nouvelles forêts récréatives, qui seront réceptionnées progressivement, a annoncé hier le wali Abdelkhalek Sayouda. Supervisant une opération de plantation au titre du programme de sensibilisation "Mon environnement 4", initié par la Direction des Forêts et de la Ceinture verte d'Alger, au niveau Dounia Parc à Dely Brahim, le wali a fait état de la création en cours de 5 nouvelles forêts récréatives à travers plusieurs circonscriptions administratives dans le cadre du programme d'embellissement de la capitale 2019/2020, en plus de l'aménagement d'autres espaces forestiers pour offrir aux citoyens des espaces de détente, de loisir et de pratique sportive. M. Sayouda a indiqué que dans le cadre de la réalisation de la Ceinture verte, un riche programme a été lancé en octobre dernier et devant prendre fin en mars prochain, portant sur la plantation d'arbustes dans les espaces verts au niveau des nouvelles cités, des différents établissements scolaires, des espaces publics ainsi que sur les grands axes routiers. Le programme d'aménagement et de valorisation des espaces forestiers à Alger inclus, en outre, la réhabili-

tation des jardins publics, en coordination avec les communes, outre l'affectation de dotations financières pour l'acquisition d'arbustes qui seront plantés au niveau des cités, a-t-il ajouté. De son côté, le directeur des Forêts et de la Ceinture verte de la wilaya d'Alger, Nouredine Baâziz a fait savoir que l'opération de reboisement est placée sous le slogan "La bataille verte" et qu'elle s'inscrit dans le cadre du programme de sensibilisation "Mon environnement vert" dans sa 4e édition, lequel a vu la plantation de plus de 1.000 arbustes de différents types et la participation de 20 associations activant dans le domaine de la protection de l'environnement ainsi que des élèves de Clubs verts. L'opération de plantation de plus de 43.000 arbrisseaux se poursuit dans le cadre du programme de sensibilisation "mon environnement 4", avec l'implication des élèves des établissements scolaires. Pour sa part, la chargée de l'information à la direction des Forêts de la wilaya d'Alger, Mme Saïdi Imane a indiqué que l'opération a été consacrée aujourd'hui à un concours, placé sous le thème "La bataille verte", encadré par des agents forestiers où des carrés de terrain sont réservés à "Dounia parc" à chacune des 20 associations participant à cet action de sensibilisation. Le travail de



chaque association sera évalué et noté par une commission spéciale qui aura à choisir 3 lauréats, lesquels auront le plus respecté les conditions de plantation. En marge de cette opération de sensibilisation, des ateliers pédagogiques ont été organisés sur le recyclage et le tri sélectif des ordures, en sus d'ateliers de dessin visant à ancrer le principe de protection de l'environnement chez les enfants en vue de préserver le patrimoine forestier

contre les feux et la propagation des maladies parasitaires. Le directeur général de l'Office des parcs des sports et des loisirs (OPLA) de la wilaya d'Alger, Lyes Guemgani qui assure la gestion de "Dounia parc" a valorisé ce genre d'initiatives en ce sens où elles permettent d'inculquer, aux nouvelles générations, une culture environnementale, affirmant une forte affluence des familles, en ces vacances d'hiver, vers les différents espaces de

loisirs à travers la wilaya d'Alger. Le patrimoine forestier de la wilaya d'Alger s'étend sur plus 5000 ha de superficie, répartis à travers 113 sites forestiers, dont un nombre important se trouve au niveau des agglomérations, soit une superficie estimée entre 1 et 8 ha, alors que les grandes forêts de la capitale s'étendent sur une superficie de 300 à 600 ha.

Houda H

Grippe saisonnière: 1.3 million de doses attribuées et près d'un million déjà administrées

Le ministère de la santé, a distribué 1,3 million de doses au niveau des structures de santé dont près d'un million ont été déjà administrées. Le ministère de la Santé et le laboratoire pharmaceutique Sanofi Pasteur, un leader mondial dans la production des vaccins, ont organisé Samedi pour la 3e année consécutive, une campagne de sensibilisation sur la grippe saisonnière. Cette initiative qui a drainé un public nombreux, s'est déroulée sur le parvis du centre commercial « Ardis ». Présent sur place, le directeur de la prévention au niveau de la ministre de la santé M. Djamel Fourar a affirmé que la campagne 2019-2020 connaît un « franc succès », surtout du fait que tous les moyens ont été mis en place pour réussir l'opération. Une opération qui, il faut le dire, enregistre un engouement « important » chaque année. « La vaccination est la seule arme thérapeutique pour combattre cette maladie qui paraît simple mais grave par ses complications » a dit le praticien avant d'ajouter que « le ministère a distribué 1,3 million de doses au niveau des structures de santé dont près d'un million ont été déjà administrées ». M. Fourar a rappelé dans ce sens, que la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière 2019-2020, a débuté officiellement en novembre



dernier. Néanmoins, cette opération qui devrait s'étaler sur toute la période automno-hivernale », a-t-il précisé. Notons que l'Institut Pasteur Algérie (IPA) a réceptionné un quota de 2,5 millions de doses. Le vaccin cible les personnes vulnérables à la grippe saisonnière, en l'occurrence les personnes âgées de 65 ans et plus, les adultes et les enfants qui souffrent d'une maladie chronique, les femmes enceintes ainsi que le personnel de santé et les corps constitués. Le même responsable a indiqué que « le vaccin est administré gratuitement au niveau des structures de santé publique ». Au niveau des officines, la dose coûte 660 DA. « Le vaccin est remboursé par la sécurité sociale pour les personnes âgées et pour les malades chroniques », a précisé le directeur de la prévention. Le responsable a tenu à souligner que la vaccination demeure le « meilleur » moyen de se prémunir

contre ce virus et de réduire la mortalité dont il est à l'origine. « L'année dernière, dix décès liés au virus de la grippe saisonnière ont été enregistrés en Algérie, contre 26 décès en 2017. C'est un bilan stable », a-t-il ajouté. De son côté, le Dr Karim Djerroud, directeur des opérations de vaccination à « Sanofi Pasteur » a affirmé que la stratégie vaccinale de la campagne pour la vaccination contre la grippe saisonnière vise à protéger les populations les plus vulnérables, révélant d'autre part, qu'il est nécessaire de se faire vacciner chaque année. « La grippe est une infection respiratoire aiguë, considérée comme bénigne. Son évolution peut être compliquée en raison d'une virulence particulière du virus, ou à cause de la fragilité des personnes infectées », a-t-il averti. Il a noté dans ce contexte que la vague de froid prévue pour les jours à venir, va augmenter d'une manière substantielle, le

risque de la propagation de la grippe. Une pathologie qui cause, pour information, 600.000 décès / an dans le monde. En ce qui concerne la journée de sensibilisation organisée au centre commercial Ardis, lieu privilégié des familles durant les week end et les vacances, Dr Djerroud a fait savoir qu'un programme didactique a été mis en place au profit de ce public. « Un programme qui s'adapte avec toute les catégories d'âges », a-t-il souligné. Au cours de cette matinée ensoleillée inhabituelle pour cette fin de mois de décembre, diverses actions de sensibilisation, dont des activités de loisirs au profit des enfants ont été animées au niveau des stands d'information et de sensibilisation installés à cet effet, au centre commercial d'Ardis. L'ambition étant d'attirer l'attention d'un plus grand nombre possible de citoyens sur l'importance de la vaccination contre la grippe.

Y.D

Agriculture intelligente Oran abritera prochainement des journées scientifiques



Des journées scientifiques dédiées à "l'agriculture intelligente" (Smart farming) se tiendront fin janvier à Oran, a-t-on appris hier du co-président du comité d'organisation de cet événement, initié par l'Université d'Oran1 "Ahmed Benbella". La rencontre a pour objectif de "valoriser les recherches en biotechnologie et en informatique axées sur la création de solutions innovantes au profit des exploitants agricoles", a souligné Pr Abdelkader Bekki, également directeur du Laboratoire de biotechnologie des rhizobiums et amélioration des plantes (LBRAP). "Le recours à l'adoption de nouvelles techniques tenant compte des paramètres scientifiques et techniques permettra aux exploitants d'améliorer le rendement tout en préservant l'environnement et l'équilibre des écosystèmes", a fait valoir M. Bekki. Une centaine de chercheurs de différentes universités du pays prendront part à ce workshop qui abordera, entre autres, "l'état actuel de l'agriculture en Algérie", "les technologies de l'information et de la communication" et "l'apport de la recherche scientifique". Le Laboratoire "LBRAP" de l'Université d'Oran-1 a à son actif une dizaine d'années de pratique, axée essentiellement sur la mise au point de procédés agricoles naturels, qui ont un impact positif aux plans productif, qualitatif et écologique, rappelle-t-on. La rencontre à venir est organisée en partenariat avec le Laboratoire des architectures parallèles, embarquées et du calcul intensif (LAPECI) de l'Université d'Oran-1, avec le soutien de la direction générale de la Recherche scientifique et du Développement technologique (DG-RSDT), a-t-on indiqué.

N.I

Gestion des affaires de l'Etat Tebboune adopte une nouvelle approche de communication

En décidant de rendre publique la réunion du Haut Conseil de Sécurité, tenue jeudi dernier au siège de la Présidence, ce qui constitue une première dans l'histoire de l'Algérie indépendante, le nouveau Président de la République, Abdelmadjid Tebboune semble bel et bien déterminé à adopter une nouvelle approche concernant la gestion des affaires de l'Etat. Il s'agit aussi d'en finir avec des méthodes archaïques et révolues qui semblent être dépassées par le cours des événements. Aujourd'hui, tout porte à croire que M. Tebboune veut aller jusqu'au bout de sa démarche, lui qui avait promis, lors de sa campagne électorale, un changement radical dans les pratiques, les méthodes, mais aussi les mentalités pour pouvoir bâtir la République nouvelle à laquelle aspirent tous les Algériens. Dans ce sens, M. Tebboune s'était engagé à ouvrir de nombreux chantiers impératifs à l'édification d'une Algérie nouvelle et à la satisfaction des profondes aspirations du peuple. A travers son programme, M. Tebboune prône une nouvelle politique de développement hors-hydrocarbures, la substitution des produits importés par d'autres locaux en vue de préserver les réserves de change, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale. Une amélioration du climat des affaires, l'encouragement de l'investissement notamment extérieur direct sont aussi prévus dans ce programme. Le chef de l'Etat avait, d'autre part, relevé que l'Algérie avait besoin en cette période délicate de classer ses

priorités pour éviter des lendemains incertains, assurant que l'Etat « sera à l'écoute des aspirations profondes et légitimes de notre peuple au changement radical du mode de gouvernance et à l'avènement d'une nouvelle ère, fondée sur le respect des principes de la démocratie, de l'Etat de droit, de la justice sociale et droits de l'Homme ». Il avait également souligné que la situation que traverse le pays « nous interpelle, plus que jamais, à parfaire notre gouvernance pour corriger les points faibles de notre pays, réunir les conditions nécessaires à la relance de la croissance économique, au développement de notre pays et à la consolidation de sa place dans le concert des Nations ». Dans l'objectif de lever ces défis, « nous devons dépasser, le plus vite possible, la situation politique actuelle pour entamer l'examen des questions essentielles pour le pays, à travers l'adoption d'une stratégie globale fondée sur une vision politique claire à même de rétablir la confiance du peuple en son Etat et assurer sa mobilisation (peuple) afin de garantir sa stabilité et son avenir », a-t-il estimé, soulignant que cette stratégie vise à « restaurer l'autorité de l'Etat, à travers la poursuite de la lutte contre la corruption, la politique d'impunité et les pratiques relatives à la distribution anarchique des recettes pétrolières ». Il avait, en outre, mis l'accent sur l'impérative relance du développement économique à travers de grands projets et infrastructures de base, en sus de l'encouragement de l'investissement productif, la diversification du tissu industriel à travers la promotion des petites et moyennes entreprises (PME) et de l'activité



économique créatrice de postes d'emploi. Dans cette perspective, M. Tebboune a souligné que l'Algérie avait besoin d'établir des priorités. Parmi les points figurant sur sa feuille de route, le président de la République a cité la lutte contre la corruption et l'esprit de distribution anarchique de la rente. Rappelant ses engagements contractés durant la campagne électorale, le président de la République a mis l'accent sur un amendement de la Constitution dont les principaux contours porteront sur la limitation du renouvellement du mandat présidentiel à une seule fois, la réduction des prérogatives du Président pour prévenir les dérives autocratiques, la séparation et l'équilibre des pouvoirs et la consécration de la protection des droits de

l'Homme, des libertés individuels, collectives, de la presse et de manifestation. Le chef de l'Etat se fixe également pour priorité de moraliser la vie politique et de restituer la crédibilité aux institutions élues à travers la révision de la loi électorale, notamment les conditions relatives à l'éligibilité. Sur un autre chapitre, M. Tebboune devrait prendre des mesures d'urgence pour sauver les entreprises algériennes en difficulté et, dans cette optique plus précisément, il a été interpellé récemment par le Forum des chefs d'entreprises (FCE) qui a mis l'accent sur la gravité de la crise économique qui s'est installée dans la plupart des filières en Algérie notamment le BTPH, l'industrie pharmaceutique, les services, les TPE/PME. Selon lui, 60% du tissu

économique algérien est sinistré avec plus de 650.000 emplois perdus dans les différents secteurs d'activités. Cette situation exige « un engagement de très haut niveau, rompre avec les pratiques du passé et écouter ce que la communauté d'affaires réclame », selon le FCE qui a invité le nouveau président à « porter un message d'espoir aux entreprises pour la préservation des postes d'emploi et le maintien du processus de création de richesse ». Dans ce sens, il a plaidé pour des « actions courageuses destinées à réformer profondément l'ensemble de l'encadrement juridique de l'économie et à faciliter davantage l'acte d'investir, tout en associant les acteurs économiques dans la prise de décisions ».

T. Benslimane

Nomination Tebboune nomme Abdelaziz Djerrad comme premier ministre

Politologue et professeur d'université, Abdelaziz Djerrad a été désigné nouveau premier ministre par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune conformément à ce que lui confère la constitution. « Outre les pouvoirs que lui confèrent expressément d'autres dispositions de la Constitution, le Président de la République jouit des pouvoirs et prérogatives suivants... il nomme le Premier ministre, la majorité parlementaire consultée, et met fin à ses fonctions » dit la constitution algérienne à ce sujet. Abdelaziz Djerrad a occupé par la passé la fonction de secrétaire général de la présidence de la République sous Liamine Zeroual. Il a par ailleurs été conseiller diplomatique du défunt chef du haut comité de l'état (HCE), Ali Kafi. Le nouveau premier ministre devra, donc, former un gouvernement et le soumettre au président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Djerrad prend ses fonctions de Premier ministre

M. Abdelaziz Djerrad, a pris hier ses fonctions de Premier ministre lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs avec M. Sabri Boukadoum, qui était chargé d'assurer l'intérim de ce poste. Le président de la République, Abdelmadjid

Tebboune, a nommé samedi, M. Djerrad, Premier ministre et l'a chargé de former le gouvernement.

Qui est Abdelaziz Djerrad ?

M. Abdelaziz Djerrad, nommé samedi par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune au poste de Premier ministre, a occupé plusieurs responsabilités et hautes fonctions. Né à Khenchela le 12 février 1954, M. Djerrad est diplômé de l'institut des sciences politiques et des relations internationales d'Alger en 1976 et Docteur d'Etat en sciences politiques de l'université de Paris en 1981. Professeur des universités depuis 1992, il a enseigné dans plusieurs établissements universitaires en Algérie et à l'étranger. Il a contribué à la formation de nombreux universitaires et cadres de l'Etat. Il a occupé plusieurs responsabilités auparavant dont celle de Directeur de l'Ecole nationale d'administration (ENA) d'Alger de 1989 à 1992, de conseiller diplomatique à la présidence de la République de 1992 à 1993, et de secrétaire général de la présidence de la République (1993-1995). Le nouveau premier ministre a occupé également le poste de directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale (1996-2000) et celui de secrétaire général du ministère des



Affaires étrangères (2001-2003). Il est également auteur de nombreux ouvrages et articles de sciences politiques et de relations internationales. Marié et père de 4 enfants, M. Abdelaziz Djerrad a accompli son service national de 1984 à 1986.

« Nous devons travailler ensemble pour relever les défis socioéconomiques »

Le nouveau Premier ministre, Abdelaziz Djerrad, a mis l'accent

sur l'impératif de "travailler ensemble pour relever les défis socioéconomiques auxquels se heurte le pays". "J'ai été reçu aujourd'hui par le président de la République qui m'a chargé de former le gouvernement et je le remercie infiniment pour la confiance qu'il a placée en ma personne", a déclaré M. Djerrad à la presse après avoir été reçu par M. Abdelmadjid Tebboune. "Nous sommes aujourd'hui devant un défi majeur qui consiste en le recouvrement de la confiance en

notre société", a-t-il ajouté, soulignant "la nécessité de travailler avec l'ensemble des compétences nationales, des cadres du pays et des citoyens et citoyennes" en vue de "relever les défis socioéconomiques et sortir de cette période délicate que traverse notre pays". Enfin, M. Djerrad s'est dit confiant que "le programme du président de la République est à même de nous permettre de travailler dans l'intérêt suprême du pays".

A.P

Face aux développements de situation en Libye L'Algérie sur le, qui vive

Le nouveau président de la République Abdelmadjid Tebboune est manifestement très préoccupé après la mort surprise du chef d'état-major de l'Armée, Ahmed Gaïd Salah et les nouveaux développements de la situation en Libye. Au moment où il s'apprêtait à former son gouvernement, le locataire du Palais de El Mouradia a appris le décès du vice-ministre de la Défense nationale. Du Coup, il a décidé – circonstance oblige- de reporter ultérieurement l'annonce de la composante de son gouvernement. Outre la disparition de Gaïd Salah, Abdelmadjid Tebboune serait également mis à rude épreuve compte tenu de la situation des plus inquiétantes qui prévaut en Libye. C'est pourquoi il a d'ailleurs convoqué, jeudi, une réunion du Haut conseil de sécurité, la première depuis pratiquement neuf ans. En effet, le Haut conseil de sécurité ne se réunit généralement que si la sécurité et la stabilité du pays sont menacées. Cette réunion a, faut-il le souligner, débouché sur la prise de mesures urgentes en faveur de la sécurisation des frontières du pays avec la Libye et le Mali sans pour autant préciser la nature de ces mesures. Ont assisté à la réunion Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée par intérim, Sabri Boukadoum, Premier ministre par intérim, Belkacem Zeghmati, ministre de la Justice, Kamel Beldjoud, ministre de l'Intérieur par intérim, Noureddine Ayadi, directeur de cabinet de la présidence de la République, Khe-



lifa Ounissi, directeur général de la Sûreté nationale et Abderrahmane Arar, commandant de la Gendarmerie nationale (GN). «Le Haut Conseil de Sécurité a examiné la situation dans la région, notamment au niveau des frontières avec la Libye et le Mali et décidé d'une batterie de mesures à prendre pour la protection de nos frontières et notre territoire national et la redynamisation du rôle de l'Algérie au plan international, particulièrement en ce qui concerne ces deux dossiers, et de manière générale dans

le Sahel, la région saharienne et l'Afrique», a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Ce qu'il faut retenir dans ce communiqué c'est plutôt l'expression portant «redynamisation du rôle de l'Algérie au plan international». Une orientation à laquelle aucune des institutions de l'Etat –sous Bouteflika- n'a fait allusion. Est-ce là une dérogation à la doctrine diplomatique algérienne qui repose sur la non-ingérence dans les affaires internes des Etats? Ou bien la nature et la spécificité de la

conjoncture impliquent-elles les autorités algériennes à modifier cette doctrine de sorte de mieux sécuriser les frontières du pays? Certains observateurs soutiennent que le repli sur soi de la « Issaba » – en dépit de plusieurs défis auxquels fait face le pays- s'explique étrangement par l'article de la Constitution interdisant toute intervention de l'Armée algérienne en dehors des frontières du pays. Un justificatif mis en avant par les autorités du pays pour rejeter la demande insistante de la France à ce que l'Al-

gérie y participe à la guerre au Mali. Une position qui a suscité l'admiration de l'opinion publique. Mais généraliser cette attitude à d'autres cas différents, comme la crise en Libye, a fait perdre à l'Algérie sa position en tant que force régionale et incontournable de l'Afrique du nord et du Moyen-Orient.

Son silence a affecté sérieusement les intérêts de l'Algérie en Libye et a laissé place à d'autres pays voisins et des petits pays lointains, y compris la France coloniale de s'ingérer dans la question libyenne. Rappelons que le gouvernement libyen -reconnu par la communauté internationale et dirigé par Fayeze Sarraj- n'a de cesse de demander à l'Algérie de se ranger du côté de la légitimité internationale et de soutenir le gouvernement central libyen, et ce depuis l'annonce du général à la retraite, Khalifa Haftar, soutenu quant à lui par la France, l'Égypte, les Emirats arabes unis et la Russie, il y a huit mois, de sa campagne militaire pour prendre le contrôle de la capitale Tripoli. Il est utile de rappeler que l'Algérie avait exprimé par la voix du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, sa plus retentissante position après l'offensive menée par Haftar contre Tripoli, en appelant à l'arrêt immédiat de la guerre en Libye, affirmant que l'Algérie n'acceptera pas et ne restera pas indifférente face au bombardement d'une capitale d'un pays du Maghreb arabe.

Présidence Un universitaire Premier ministre pour tenter de regagner la "confiance" du peuple

Le nouveau Premier ministre Abdelaziz Djerad, un universitaire disposant d'une solide connaissance des rouages de l'Etat, a dit vouloir regagner la "confiance" du peuple algérien samedi, peu après sa nomination, sur fond de contestation populaire persistante. M. Djerad, 65 ans, titulaire d'un doctorat en Sciences politiques, a "été chargé de constituer un nouveau gouvernement", a indiqué la présidence de la République dans un communiqué cité par la télévision publique. Il succède à Sabri Boukadoum, ministre des Affaires étrangères qui avait été nommé Premier ministre par intérim après la démission de Noureddine Bedoui le 19 décembre, jour de l'intronisation d'Abdelmadjid Tebboune comme nouveau chef de l'Etat. La cérémonie de passation entre MM Boukadoum et Djerad a eu lieu samedi dans la foulée de l'annonce. La TV d'Etat a par ailleurs montré des images de M. Djerad reçu par M. Tebboune, sorti vainqueur le 12 décembre d'une présidentielle boudée par la population et décriée par le mouvement de contestation -le "Hirak"- qui secoue l'Algérie depuis février dernier. "Nous devons travailler avec toutes les compétences nationales et les cadres du pays, les citoyennes et les ci-

toyens, afin de sortir de cette période difficile", et faire face aux "défis socio-économiques", a plaidé le nouveau Premier ministre à la sortie de cet entretien. "Nous sommes devant un grand défi pour regagner la confiance" du peuple, a-t-il ajouté.

- Tâche délicate -

Cette tâche, dans le contexte du "Hirak", s'annonce délicate. M. Djerad va notamment devoir constituer, dans un délai non précisé, un gouvernement à même de mettre en place les nouveaux instruments de gouvernance visant à jeter les bases de la nouvelle République promise par M. Tebboune. A son crédit, Abdelaziz Djerad est un académicien reconnu par ses pairs qui dispose d'une solide connaissance des affaires internationales et de la haute administration algérienne. Diplômé de la faculté des Sciences politiques d'Alger et docteur d'Etat de l'université Paris X-Nanterre, selon sa biographie, il a déjà exercé des hautes fonctions: secrétaire général de la présidence de la République de 1993 à 1995, il a occupé la même fonction au ministère des Affaires étrangères de 2001 à 2003, lors du premier mandat d'Abdelaziz Bouteflika, qui l'avait ensuite écarté. Il a aussi été directeur de l'école nationale d'administration (ENA) d'Alger, de 1989

à 1992, et est l'auteur de plusieurs ouvrages. Produit de l'école algérienne, sans attaches partisans connues, le profil de ce technocrate enlève un argument majeur aux détracteurs du pouvoir, à qui il est reproché de marginaliser les compétences. Mais, dans le même temps, le mouvement de contestation, qui a obtenu en avril la démission d'Abdelaziz Bouteflika, s'est jusqu'ici montré intransigeant sur sa volonté d'obtenir le départ de l'ensemble du "système" au pouvoir ces dernières décennies. Vendredi, des dizaines de milliers de personnes ont à nouveau participé à la manifestation hebdomadaire dans les rues d'Alger, la première depuis le décès le 23 décembre du général Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'armée, qui avait de fait dirigé le pays ces derniers mois. Alors que certains Algériens s'interrogent sur la marche à suivre à la suite de l'élection d'Abdelmadjid Tebboune, ces manifestants étaient toutefois moins nombreux que les semaines précédentes. Pour tenter d'apaiser la rue, M. Tebboune a notamment promis, le jour de son élection, la mise en place d'une instance de dialogue avec le "Hirak". Mais nul ne sait à ce jour s'il reviendra au nouveau Premier ministre ou à une autre personnalité de conduire un tel dialogue.

UND Participer massivement aux grands chantiers pour opérer des réformes dans les différents domaines

Le président de l'Union nationale pour le développement (UND) Mahfoud Ghraba a appelé samedi à Alger l'ensemble des acteurs de la société à participer "massivement" aux grands chantiers devant être prochainement lancés en Algérie pour "opérer des réformes profondes dans divers domaines". Lors des travaux de la 6e session ordinaire du conseil national de sa formation politique, M. Ghraba a mis l'accent sur la nécessité "d'impliquer tous les acteurs politiques, sans exclusion, et de prendre en compte les avis et propositions de tout un chacun pour adopter l'avis de la majorité dans un cadre démocratique concernant toutes questions qui intéressent le pays", soulignant l'impérative contribution "massive" aux grands chantiers prônés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune visant à améliorer la situation dans tous les domaines. Il a mis en exergue, dans ce cadre, la nécessité de contribuer avec "des propositions constructives dans un cadre de concertation pour l'amendement de la Constitution avant sa proposition au peuple pour référendum, de participer à la révision d'autres lois et de contribuer à la réforme des domaines socioéconomique, éducatif et sanitaire". M. Ghraba a insisté sur l'impératif de la lutte contre la corruption, la prise de sanctions à l'encontre des corrompus, le renforcement du contrôle et la lutte contre l'exclusion et la marginalisation, à travers l'implication des

compétences des différentes régions du pays "pour construire une Algérie nouvelle, développée et démocratique". Par ailleurs, le président de l'UND a appelé l'élite et les jeunes à s'engager "en force" dans l'action politique en vue d'assumer des postes de responsabilité publique, notamment au niveau des assemblées locales élues afin de "bien représenter les citoyens et contribuer au développement à travers la réalisation des projets locaux et la lutte contre l'opportunisme, le favoritisme et le népotisme". Il a aussi rappelé le rôle de son parti dans la sensibilisation des citoyens à la nécessité de participer à la Présidentielle du 12 décembre dernier en vue de "préserver la sécurité et la stabilité du pays dans les circonstances difficiles que connaît la région". Louant, à cette occasion, les grandes qualités de feu vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaïd Salah chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), décédé lundi à l'âge de 80 ans, M. Ghraba a mis en exergue le "rôle majeur" qu'a joué le défunt dans la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays. Le regretté Ahmed Gaïd Salah "aimait la patrie et lui était loyal en ce sens qu'il a pu construire une armée solide, imprégnée de nationalisme, tout en tenant ses promesses pour qu'aucune goutte de sang algérien ne soit versée, et ce dès le début des marches populaires le 22 février dernier".

Education nationale : Dépôts de dossiers pour le départ en retraite à partir du 6 janvier

L'opération de dépôts de dossiers pour le départ en retraite des travailleurs du secteur de l'éducation nationale aura lieu du 6 janvier au 18 février 2020, annonce le département de Belabed, dans une correspondance adressée aux inspecteurs de l'éducation nationale et aux directeurs des établissements des trois cycles de l'enseignement.

Le ministère a instruit en effet ses services concernés de procéder à la vérification des dossiers au niveau des bureaux de retraites avant de les transférer au niveau de la Caisse nationale des retraites.

Ainsi, les employés ayant atteint l'âge légal de retraite sont tenus de soumettre leurs dossiers aux directeurs de leurs établissements scolaires pour qu'ils les déposent au niveau des bureaux de retraites dans les délais impartis. Une fois l'échéance expirée, aucun dossier ne sera accepté, met en garde par ailleurs le ministère, en vue de pouvoir comptabiliser les postes vacants et se préparer convenablement pour la prochaine rentrée scolaire.

Notons que cette opération intervient conformément à la loi n° 16-15 datée du 31 décembre 2016, modifiant et complétant la loi n°83-12 du 2 juillet 1983, relative à la retraite. De ce fait, les directions de l'Education sont tenues

d'informer les employés et fonctionnaires du secteur qui ont atteint l'âge légal de retraite de déposer leur dossier dans les délais impartis. Le ministère de l'Éducation nationale a défini la catégorie des fonctionnaires concernés par cette mesure. Il s'agit du personnel dont l'âge a atteint 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes. Néanmoins, une exception a été accordée aux dossiers de retraite de femmes âgées de 52 ans qui ont travaillé dans le secteur, à condition que celles-ci aient au moins 3 enfants âgés de 9 ans et plus. Cette instruction permet également aux employés de choisir de poursuivre leur travail au sein de leur établissement, pour un délai de 5 ans après l'âge légal de départ à la retraite.

Sur un autre registre, et toujours dans le secteur de l'éducation nationale, le ministère de tutelle a fixé la date du 31 décembre prochain pour l'organisation de l'examen professionnel d'accès aux grades d'enseignant principal et d'enseignant formateur pour les trois cycles scolaires. 62.429 candidats passeront les épreuves de l'examen à travers les 233 centres mobilisés sur l'ensemble du territoire national.

Avec 42.677 postes à pourvoir, le nombre de postes de promotion au rang d'enseignant principal du



cycle secondaire s'élèvera à 10.066 postes, 11.573 postes de promotion au grade d'enseignant principal de l'enseignement moyen et 18.360 autres postes au rang d'enseignant principal au cycle primaire.

En outre, 653 postes au rang d'enseignant formateur dans le cycle secondaire sont ouverts au titre de cette nouvelle opération de promotion, 1.104 postes pour le cycle de l'enseignement moyen et 921 en-

seignants qui seront promus au grade d'enseignant formateur pour le cycle primaire. Conformément au calendrier de l'examen établi par la tutelle, les candidats auront à passer deux épreuves de leur spécialisation et en sciences de l'éducation. Pour rappel, le département de Belabed a procédé, dans une première étape, à l'application des mesures relatives à l'opération de promotion d'enseignants par voie

d'inscription sur des listes de qualification remplissant les conditions requises, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Une opération qui a concerné 2.323 enseignants des trois cycles scolaires, portant, ainsi, à 45.000 le nombre total d'enseignants qui seront promus aux rangs d'enseignants principaux et formateurs, au titre de l'année 2019.

Programme national de reboisement: Près de 2 millions d'arbustes plantés à l'échelle nationale depuis le lancement du programme

Près de 2 millions d'arbustes tous types confondus ont été plantés depuis hier le lancement du programme national de reboisement (PNR), placé sous le thème "Un arbre pour chaque citoyen", visant à planter 43 millions d'arbres (octobre 2019-mars 2020), a indiqué samedi le directeur général des Forêts Ali Mahmoudi. "Près de 2 millions d'arbustes de différentes espèces ont été plantés à ce jour sur une superficie de 2000 ha, au titre du programme de reboisement visant à planter un total de 43 millions d'arbres à travers les différentes wilayas", a déclaré M. Mahmoudi à l'APS, en marge d'une opération de boisement, lancée à "Dounia parc" (Dely Brahim), au titre du programme de sensibilisation "mon environnement vert 4" de la Direction des forêts et de la ceinture verte d'Alger. La wilaya de Sidi Bel-Abbès vient en tête, avec plus 360 000 arbrisseaux plantés, contre 70 000 à 80 000 pour les wilayas du centre, à l'image d'Alger, Boumerdes et Tizi Ouzou, a-t-il ajouté, déplorant un faible taux de boisement dans les wilayas du sud. Affirmant que l'Etat avait mobilisé tous les moyens matériels et humains pour concrétiser ce projet qui vise la mise en valeur des forêts algériennes, le même responsable a salué la contribution des associations de la société civile activant en matière de protection de l'environnement et des investisseurs privés qui assurent le financement de l'opération. S'agissant des types de plants et d'arbrisseaux à planter, le responsable a souligné que l'opération de boisement se fera conformément à des études effectuées par des



techniciens spécialistes et dans le respect des normes fixées en fonction de la nature du sol et du climat marquant chaque région. Plusieurs espèces d'arbres (fruitiers et non fruitiers) seront plantés, dont des amandiers, des noyers, des pins, des chêne-liège, des chênes, des oliviers, des caroubiers et des châtaigniers, a-t-il indiqué, précisant que les arbrisseaux sont importés des pépinières relevant des différentes directions locales des Forêts. Il a salué, également, l'appui chinois au PNR 2019-2020, encadré et mis en œuvre par les services des Forêts en collaboration avec le Groupe génie rural (GGR) et les représentants de la société civile, consistant en une donation de 200.000 arbrisseaux et arbustes.

Cinquante-trois (53) véhicules légers réceptionnés depuis une semaine

Par ailleurs, le même responsable a fait état de la réception, la semaine dernière, de cinquante-trois (53) véhicules légers (VL de 08 sièges)

produits par la société algérienne de fabrication de véhicule de Mercedes Benz (SAFAV-MB), relevant du ministère de la Défense. La DGF réceptionnera, avril prochain, un quota supplémentaire de 80 VL destinés à l'extinction urgente des feux avant d'acquiescer, 115 véhicules de lutte contre l'incendie, a fait savoir M. Mahmoudi. Acquis en application des décisions du Gouvernement, ces moyens et équipements permettront à l'Administration des forêts, à partir de la prochaine saison estivale (2020), de renforcer ses capacités sur le terrain par 10 nouvelles colonnes mobiles en appui à celles déjà existantes (10 colonnes mobiles), qui seront réparties à raison de deux colonnes pour chaque wilaya sur une liste de 40 wilayas les plus touchées par les incendies. Un concours de recrutement (1.200 postes) a été organisé ce samedi dans deux spécialités en rapport avec le domaine des forêts, et ce en collaboration avec les universités de Médéa, Jijel et Batna, a encore révélé le même responsable.

El-Oued : Des producteurs de la pomme de terre appellent à mettre un terme à la chute des prix de leurs produits

Des producteurs de la pomme de terre, de la wilaya d'El-Oued, ont appelé hier à mettre un terme à la "forte" chute des prix de ce produit alimentaire qui "ne couvrent même pas les coûts d'ensemencement", a-t-on constaté. Les producteurs, issus de différentes régions productrices de ce tubercule, ont réclamé, lors d'un sit-in observé devant le marché de gros des légumes et fruits à la zone industrielle de la commune de Kouinine, (7 km du chef lieu de la wilaya), l'intervention des pouvoirs publics, dont le ministère de l'Agriculture, de développement rural et de la pêche, pour réguler le marché et mettre un terme à la "forte" chute des prix de la pomme de terre, soulignant que leurs revenus "ne couvrent même pas les coûts d'ensemencement". 0de nombreux agriculteurs ont estimé nécessaire que les services de tutelle agissent dans le sens permettant de dynamiser le système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac), mené dans d'autres wilayas pour protéger le produit agricole de la dégradation. Ils ont également suggéré l'ouverture du poste frontalier Taleb Larbi, limitrophe aux frontières tunisiennes, en tant que transit commercial pour faciliter l'exportation, en conteneurs, du produit de la pomme de terre vers la Tunisie. Par souci de

trouver les solutions idoines à ce problème, les producteurs ont opté, en premier lieu à mettre en place une cellule de crise composée des producteurs, soit deux de chaque commune productrice, qui a avancé deux suggestions, dont la première consiste en la suspension d'une semaine de la récolte et la vente du produit, et la seconde porte sur la fixation minimale du prix de la pomme de terre à 35 DA le Kg. Dans sa réponse à ces préoccupations, le directeur des services agricoles, Smail Zerguine, a indiqué que la DSA devra soulever les préoccupations des agriculteurs au ministère de tutelle, notamment la question de lancement du Syrpalac, l'ouverture du poste frontalier de Taleb Larbi pour l'exportation des produits agricoles. Les agriculteurs qui ont assisté à ce rassemblement se sont, par la suite, dispersés dans le calme après avoir été rassurés par les autorités locales de prendre en charge leurs préoccupations. La wilaya d'El-Oued renferme une surface agricole dédiée à la culture de pomme de terre vaste de 33.000 ha, soit 46% de la superficie agricole de la wilaya (80.000 ha), se plaçant à la tête des wilayas productrices à l'échelle nationale avec une contribution de 24% à la production nationale, soit une récolte annuelle de plus de 11 millions quintaux.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFFUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Hadj 2020

Une première liste préliminaire de 42 agences de voyage sélectionnées

L'Office national du Hadj et de la Omra a dévoilé sur son site électronique la liste préliminaire des agences de voyage et de tourisme sélectionnées pour participer à l'organisation de la saison du Hadj 2020. La première liste comportant 42 "tour operator" éligibles pour l'organisation des départs vers les Lieux Saints de l'Islam a été dégagée à l'issue de la réunion la commission ministérielle, tenue au siège du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, les 23 au 24 décembre derniers pour étudier les dossiers des candidats. Elle a sélectionné quatre aéroports internationaux de départ, en l'occurrence Alger, d'Oran, de Constantine et d'Ouargla. La même source indique que chaque agence de voyages peut introduire un recours dans un délai maximum de 72 heures à compter de la date de publication de la liste préliminaire des agences de voyage et de tourisme qualifiées. L'appel doit être soumis sous forme de lettre écrite au ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs et les agences en question doivent joindre tous les documents justificatifs pouvant leur permettre d'obtenir le

droit d'être sélectionné quelle raison elles devaient être choisies. Par ailleurs, pour être au petit soin avec les pèlerins algériens et leur proposer une prise en charge de qualité, les agences de voyages sélectionnées pour l'occasion doivent respecter à la lettre les consignes et les mesures imposées par le conseil d'administration de l'Office national du Hadj et de l'Omra (ONHO). Des mesures en forme de feuille de route pour les agences afin de les empêcher de tomber dans des pratiques immorales commises à l'encontre des pèlerins. Parmi ces mesures, l'Office national du Hadj et de l'Omra interdit catégoriquement aux agences agréées de collaborer avec une entreprise ou partenaire saoudien inscrit sur la liste noire établie par l'office national du Hadj et Omra; en cas de collaboration l'agence se verra sanctionner. Même cas de figure pour toute agence sélectionnée par l'office diffusant de la publicité mensongère, elle subira les foudres de l'ONHO. A titre de rappel, les agences de tourisme agréées par l'Office du hadj effectueront les paiements à travers leurs comptes bancaires en devises pour régler



leurs dépenses en Arabie Saoudite. Sur un autre registre, Air Algérie a révélé avoir effectué, dans le cadre de son programme Omra 2019, quelque 105 vols et transporté vers l'Arabie Saoudite près de 26.500 passagers et ce, au cours de la période allant du 4 novembre au 15 décembre. Ce programme com-

porte, selon le responsable de la communication de la compagnie aérienne, Amine Andaloussi, au total 477 vols d'une capacité de 126.515 places (hors la période de Ramadhan) pour couvrir les vols de la Omra 2019-2020, lesquels se poursuivront jusqu'à la fin mars de l'année prochaine. Les vols d'Air

Algérie sont programmés au départ des aéroports d'Alger, Constantine, Oran, Annaba, Ouargla, Adrar et El Oued, précise encore notre source. Pour cette saison, la compagnie aérienne a mobilisé, trois nouveaux vols sur une ligne directe à partir de l'aéroport d'Adrar (Sud algérien) vers les Lieux Saints de l'Islam.

Réduction de la facture énergétique Un programme national en cours

L'Algérie déploie ses efforts pour son programme d'efficacité énergétique, depuis des années. Les nouvelles mesures vont toucher les industriels qui souhaitent économiser leurs dépenses en énergie, en les épargnant des tarifs qui vont s'annoncer plus chers dans les années à venir. C'est dans ce cadre, que le séminaire na été organisé jeudi dernier à l'hôtel El Aurassi, par l'Agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie, avec un panel d'experts nationaux et étrangers. Le DG de l'Aprue, Mohamed Bouzriba, a d'emblée situé les enjeux du programme d'efficacité énergétique, en tablant sur "la transition énergétique, dont l'Algérie souhaite la développer". Il faut savoir que les industriels algériens restent de gros consommateurs d'énergie, avec 80%, et les 20% restants sont consommés par les PME. Dans les indices communiqués par les experts de cette agence, il s'avère que "la consommation de l'électricité est de 39%, surtout par les cimenteries, le secteur de la construction, verres et céramique". En tout, l'industrie locale consomme près de 42% de l'énergie, ce qui la place comme un secteur énergétivore, et qui se répercute fatalement sur ces dépenses. Pour Kamel Dali, directeur des projets à l'Aprue, "il est fondamental de s'inscrire dans la sobriété énergétique, à travers la maîtrise de l'efficacité de l'énergie, dont la loi le consacre depuis 2006". Pour ce faire, la recommandation de l'agence est "dans l'audit obligatoire de la consommation de l'énergie, par les grands groupes industriels". Jusque-là, il y a eu près de 200 audits concernant 700 grandes entreprises qui ont respecté les rè-

gles sur la maîtrise énergétique. "Il est maintenant obligatoire pour toute entreprise industrielle", précise-t-il. En termes clairs, si les grands groupes réduisent leurs dépenses en énergie, cela peut se traduire par une "diminution des gaz à effets de serre, responsables en grande partie de la pollution de l'environnement". L'Algérie, rappelle-t-on, est signataire de plusieurs accords internationaux. Le plan de bataille concocté par l'Aprue, se décline en deux parties. Le premier vise les gros consommateurs et le deuxième s'adresse aux particuliers. Pour ce qui est de la grande consommation en énergie, les dépenses sont faramineuses. M.Dali souligne que "l'énergie électrique coûte 10 fois plus chère que le gaz naturel". De là, il est impératif de réduire cette facture, qui coûte beaucoup aux ressources de l'Etat. Les experts algériens aversent, que "si l'on optera demain, sur un ajustement tarifaire, la plupart des entreprises seront en faillite". Pour éviter l'augmentation des tarifs sur la consommation en énergie, et surtout en électricité, une nouvelle approche consiste d'abord à "adhérer par un accord volontaire à la démarche de réduction de la consommation énergétique". L'Algérie aura à gagner, selon Ayoub Baba, responsable des programmes de l'énergie au niveau du monde arabe. "C'est gagner d'abord en efficacité et maîtriser ces dépenses plus tard". Comme le signale l'expert tunisien, Mohamed Ali Safi, "la Tunisie a gagné la 17e place parmi 32 pays, grâce à un programme qui a permis de développer la maîtrise énergétique «et de là à résorber les pertes en énergie, dont 70% ne pouvaient pas être récupérer"

Investissements 168 projets d'investissements approuvés depuis 2012 à Ain Defla

Au total, 168 projets d'investissements ont été approuvés dans la wilaya de Ain Defla depuis l'année 2012 à ce jour, a-t-on appris hier du directeur local de l'Industrie et des Mines. Une enveloppe financière de l'ordre de 63,64 milliards de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de ces projets, a indiqué Bachir Benbada, faisant état de la validation de 35 projets à l'échelle de la wilaya durant l'année 2019. Le secteur de l'industrie est celui sur lequel les investisseurs ont le plus jeté leur dévolu (98 projets), suivi des services (35), le tourisme (12), la santé (10), le commerce (6), le BTP (4) au moment où l'énergie, l'agriculture et divers autres segments d'activité ont bénéficié, chacun, d'un projet. S'attardant sur le

secteur de l'industrie, le directeur de l'Energie et des Mines de la wilaya a noté que les projets qui ont le plus accaparé l'intérêt des investisseurs sont notamment l'industrie alimentaire (30 projets), l'industrie chimique et plastique (20), l'industrie relative aux matériaux de construction (14) ainsi que l'industrie pharmaceutique (7). Près de 11.600 postes d'emploi sont susceptibles d'être créés par ces projets, a fait savoir le même responsable, signalant que les projets en question sont implantés sur une superficie de 149,54 hectares englobant les zones industrielles de Ain Defla et Tiberkanine ainsi que les trois zones d'activité de Boumedfaa. Tout en faisant remarquer qu'Ain Defla est une wilaya à vocation agricole, il a toutefois noté

une carence "criarde" en matière d'investissement notamment ce qui a trait à la transformation agro-alimentaire. «En dépit de ses potentialités avérées notamment en termes de disponibilité des terres agricoles, de barrages et de retenues collinaires, force est de constater que le manque d'investissements liés à l'agriculture empêche cette wilaya de faire du secteur agricole un véritable moteur de développement", a-t-il soutenu. Il a observé qu'en cette conjoncture économique difficile, Ain Defla se doit donc d'optimiser, notamment par le biais des investissements, tous les atouts dont elle dispose dans le secteur agricole afin qu'elle puisse réellement servir de locomotive dans ce domaine. **M.M**

Formation d'inspecteurs de brigade des forêts Plus de 4.700 candidats ont pris part au concours national à Batna

Pas moins de 4.771 candidats issus de 47 wilayas du pays ont participé hier à Batna au concours national d'accès à la formation spécialisée d'inspecteurs de brigade des forêts, a-t-on appris du directeur de l'Ecole nationale des forêts, Othmane Beriki. Les candidats, qui ont obtenu au moins un diplôme de baccalauréat, concourront pour 100 postes, avec une moyenne de 2 à 3 postes par wilaya, a indiqué le responsable, faisant savoir que le concours s'est déroulé dans de bonnes conditions au niveau de trois (3) Facultés de l'université de Batna (1). Le concours a été supervisé par 450 cadres des forêts relevant des wilayas d'Oum El Bouaghi, de Khenchela, de Biskra et de Sétif, en plus d'autres responsables de l'Ecole nationale des forêts. Les candidats concernés suivront des cours pratiques et théoriques à l'Ecole natio-



nale des forêts, sise au chef-lieu de wilaya durant une période de deux (2) ans avant de rejoindre leur wilaya d'origine, pour accomplir les tâches qui leur seront assignées, a expliqué le directeur. Notant que le concours est inscrit dans le cadre d'un programme élaboré par le ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, l'intervenant a fait remarquer que la formation a été chapeautée par la direction générale des Forêts pour renforcer le secteur par de nouveaux cadres. Et d'ajouter :

deux (2) autres concours de recrutement d'agents forestiers ont été organisés parallèlement aux centres des forêts de la wilaya de Jijel et de Beni Slimane (Médéa) avec la participation de 3.400 candidats ayant concouru pour 200 postes, soit 100 postes pour chacun des concours. L'année 2020 sera marquée par l'organisation d'un concours similaire pour formation de 100 inspecteurs de brigade des forêts (2è session) à l'initiative de l'Ecole nationale des forêts, a ajouté M. Beriki.

Classement de cinq forts en 2019 à Oran: Une bouffée d'oxygène pour la réhabilitation de ces monuments

Le classement, pour la première fois à Oran, de cinq forts dans la liste du patrimoine national est une "bouffée d'oxygène" susceptible de donner un nouveau souffle à ces sites, qui représentent autant de témoins d'événements historiques importants dans la capitale de l'Ouest du pays. Réalisé début 2019, le classement simultanément de ces forts constitue un événement remarquable récompensant tous ceux qui ont fourni des efforts et un nouveau départ pour "dépoussiérer" ces sites et les réhabiliter, a indiqué le responsable de l'antenne de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, Massinissa Ourabah. Le classement de ces sites comme biens historiques protégés, approuvé par la commission nationale spécialisée relevant du ministère de la Culture, concerne le fort de Santa Cruz sur les hauteurs du mont Murdjadjo, le fort "Saint Grégoire" dans la forêt du même mont, le fort "San Pedro" à haï Es-sanawbar (ex Planteurs), le fort "San Diego" à haï "Bab El Hamra" et le fort "Rozalcazar", plus connu comme le Palais Rouge, au centre-ville d'Oran, a précisé M. Ourabah. Les cinq forts historiques font partie de l'ancien système de défense de la ville d'Oran qui comprend 12 sites historiques. Il s'agit ainsi d'un patrimoine qui, selon M. Ourabah, témoigne de l'histoire de la région, édifié durant différentes époques de l'histoire de la ville, passant par les Mérinides jusqu'à l'occupation espagnole, qui a entrepris plusieurs changements. Selon des sources historiques, Oran est une véritable citadelle fortifiée, considérée dans le bassin méditerranéen comme la

ville qui possède le plus de forts, avec plus de 20 palais fortifiés, d'autres forts plus petits ainsi que des tours d'observation.

Des forts qui défient le temps

Une année après le classement de ces cinq forts, la situation de ces monuments demeure toutefois encore sans suivi sur le terrain de la part des autorités locales, a regretté M. Ourabah, signalant que l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés qui gère ces sites, "n'a pas les moyens pour leur réhabilitation". Laissés à l'abandon, ces sites historiques sont dépourvus de clôtures, d'éclairage, d'assainissement et d'eau. Ils sont, pour la plupart, situés dans des endroits jugés à risque, à l'instar des forts "San Pedro" et "San Diego", a-t-il déploré, faisant savoir que les agents de l'Office font face à de nombreux problèmes pour y assurer la sécurité, d'autant que les lieux ont fait l'objet de squat, en plus de la prolifération de constructions illicites près du fort San Pedro, situé dans le quartier populaire des Planteurs. "Ces forts sont classés et donc protégés par la force de la loi et nécessite une réhabilitation, surtout qu'ils sont situés face à la mer et occupent des positions stratégiques", a déclaré le chef de service patrimoine à la direction de la Culture, Djamel-Edine Barka, signalant que cette dernière a proposé, juste après le classement, des opérations "urgentes" pour la protection de ces monuments. Dans ce cadre, la direction de la Culture a pris contact avec le ministère des Finances pour inscrire des opérations urgentes dans la Loi de finances



2020 portant sur la pose de poutres métalliques de consolidation pour la préservation de ces forts, selon M. Barka, qui a souligné que dans l'ensemble, la situation de chaque fort varie entre "bonne", comme le fort de Santa Cruz, "moyenne" comme Rozalcazar, et "mauvaise" comme le fort Saint Grégoire.

De mission de défense du passé à une vocation touristique

Les cinq forts peuvent devenir des destinations touristiques d'excellence et source de développement en cas d'efforts de différents secteurs, à l'instar de ceux du tourisme et de l'artisanat, de la culture, et d'efforts de chercheurs en patrimoine et histoire, d'architectes et

d'associations. Pour concrétiser cette aspiration, une première initiative prise dernièrement par les ministères de la Culture et de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire a porté sur l'organisation de sessions de formation pour les spécialistes en patrimoine sur "les politiques publiques de protection et d'aménagement et l'exploitation des forts de la ville d'Oran", en coordination avec l'ambassade d'Algérie en Espagne. À ce propos, l'experte espagnole Maria José Balasco, de l'université polytechnique de Valence (Espagne), une des encadreurs de la session de formation, a estimé que la ville d'Oran dispose de nombreux forts et possède un système défensif excellent, ce qui

nécessite de savoir comment améliorer et exploiter ces sites, ce qui est "très important dans le domaine touristique", selon lui. À titre indicatif, le fort de Santa Cruz, connu chez les Oranais comme le "fort de la montagne", est un des lieux célèbres sur le plan national, attirant chaque année, des centaines d'Algériens et d'étrangers de différentes nationalités, sachant qu'il est intégré dans le circuit touristique de la ville d'Oran. Ce fort, qui surplombe la ville d'Oran, accueille de nombreuses activités culturelles, ce qui fait de lui un pôle touristique incontesté que les habitants d'Oran et les spécialistes espèrent le classement comme patrimoine universel.

Lehouari K

Ghardaïa : Créances de près de 2 milliards DA à recouvrir par la Sonelgaz

Les créances impayées détenues par la Sonelgaz sur l'ensemble des abonnés de la wilaya de Ghardaïa à la fin de novembre dernier, a atteint plus de 1,87 milliard de dinars, selon un communiqué de la direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Les créances en souffrance ont concerné autant les administrations, entreprises publiques, agriculture et de l'industrie à hauteur de 1,44 milliards DA que les clients ordinaires ou ménages avec 4,34 millions DA, précise le même document. Le manque à gagner qui pèse lourdement et négativement sur la dynamique interne de l'entreprise en matière d'amélioration des prestations de service, est la conséquence directe d'un cumul de créances des années précédentes. Le cumul des dettes impayées par 42.655 clients représente 30,28% des abonnements de la wilaya estimés à 140.850 abonnés, indique le communiqué. Le document précise que les services de la direction de distribution de Ghardaïa s'attellent à sensibiliser les abonnés à s'acquitter de leurs redevances à travers un système de paiement multi-canal qui offre aux abonnés de payer les créances dues et autres factures dans les différentes agences postales, bancaires ainsi que dans les points de services de proximité de la Sonelgaz créés dans les différents quartiers urbanisés de la wilaya de Ghardaïa. Dans une optique d'optimisation, les services de recouvrement de la société ont eu recours à la sensibilisation par des émissions radiophoniques et également à l'envoi des

SMS aux abonnés invitant les abonnés à s'acquitter de leur redevances. Des négociations à l'amiable avec des abonnés ainsi la mise en place d'échéancier sont également effectués pour recouvrer ces créances impayées. Ainsi plus de 23,59 % des créances détenues par des clients ordinaires et ménages ont été recouvertes. L'ardoise est passée de 5,68 millions DA à 4,34 millions DA durant le mois de novembre, précise le communiqué, soulignant que les créances détenues par les secteurs des administrations, entreprises publiques, agriculture et Industrie ne cessent d'augmenter passant de 1,25 milliard de DA à 1,44 milliard de DA. En dépit de ces dettes non payées, l'entreprise n'a pas été astreinte à baisser ses bras, réalisant des résultats "intéressants" qu'il s'agisse de l'extension du réseau, ou de l'amélioration de ses prestations. Un montant de 327 millions dinars a été investi par la direction de la Sonelgaz durant l'année en cours, pour la réalisation de quatre (4) transformateurs de renforcement pour faire face à la forte demande en période estivale, et de 31 Km linéaires afin de sécuriser l'alimentation en énergie électrique durant la même période. La wilaya de Ghardaïa totalise 140.860 abonnés au réseau électrique et plus de 83.059 raccordements au gaz naturel. Le taux d'électrification dans cette wilaya a atteint les 98,76% et la pénétration de Gaz naturel avoisine les 74,66%, selon la même source.

Hadj M

Vacances scolaires à Alger Un programme de loisirs de proximité au profit des jeunes

Quatre-vingts (80) établissements de jeunes relevant de la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs (DJSL) de la wilaya d'Alger ont lancé un programme de loisirs de proximité au profit des jeunes et des enfants à l'occasion des vacances d'hiver, s'étalant du 19 décembre 2019 jusqu'au 05 janvier 2020, a-t-on appris auprès du chef de service des activités des jeunes à la DJSL d'Alger, Saad Mohamed Amine. «Les établissements de jeunes répartis sur les communes d'Alger, au nombre de 80, ont lancé un programme de loisirs de proximité, tracé au profit des jeunes et des enfants afin d'animer les nouvelles et les anciennes cités, notamment en ouvrant les espaces relevant du secteur pour accueillir les familles et leurs enfants dans le cadre de diverses activités scientifiques, culturelles et de loisirs, organisées tout au long des vacances d'hiver», a-t-il indiqué. A ce propos, le chef de service a évoqué la première manifestation lancée dans ce cadre, à savoir le festival national des jeunes talents de la chanson, dont la première soirée avait été organisée la semaine passée à la salle Ibn Khaldoun, tandis que deux autres soirées sont prévues les 29 décembre 2019 et 8 janvier 2020 à l'Opéra d'Alger pour choisir les trois premiers lauréats. Pour sa part, la Ligue des jeunes scientifiques amateurs (LJSA) s'apprête, selon M. Saad, à organiser la 2e édition des Olympiades des sciences, au palais de la Culture Moufdi Zakaria, du 28 au 31 décembre, au titre du programme scientifique tracé par la direction en concomitance avec l'ouverture du festival du théâtre pour enfants qui sera abrité par le centre culturel

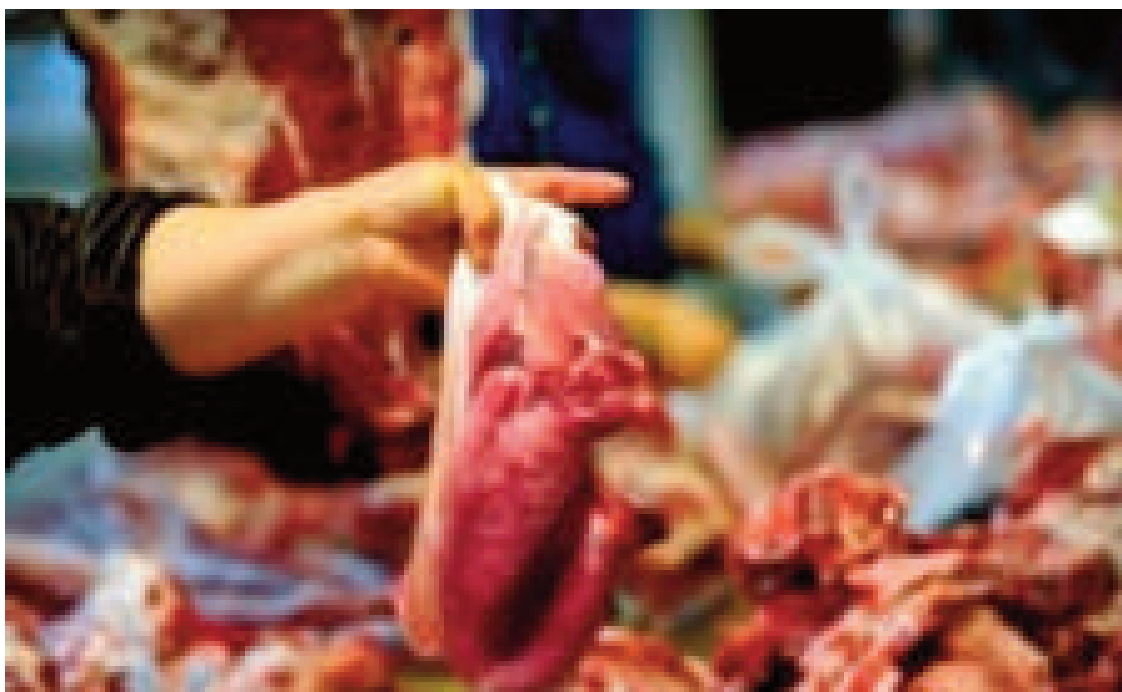
Aïssa Messaoudi à Hussein Dey. Le même centre a accueilli du 22 au 24 décembre une session de formation, initiée par la DJSL, au profit des animateurs des établissements de jeunes et du mouvement associatif en matière de calcul mental et de jeux d'intelligence et de développement cognitif. Dans le cadre des échanges entre les jeunes, le coup d'envoi de caravanes touristiques, au profit de 250 jeunes, a été donné au début des vacances d'hiver, vers des villes touristiques et historiques, à l'instar de Sétif, Timimoun, Taghit, Biskra, El Oued et Ghardaïa, à raison de 50 jeunes dans chaque caravane, a fait savoir le même responsable. Concernant la capacité d'accueil des établissements de jeunes relevant de la wilaya d'Alger, M. Saad a affirmé qu'en dépit du nombre «important» de ces structures, elles demeurent «insuffisantes», par rapport au nombre des habitants d'Alger au nombre de 4 millions dont 1 800 000 jeunes, soutenant que la DJSL d'Alger est consciente que les espaces disponibles «ne peuvent contenir toute cette jeunesse». Une action est menée sur le terrain «en partenariat» avec les associations de quartiers pour y remédier, a-t-il ajouté. En 2020, la DJSL d'Alger devra réceptionner «12 nouveaux établissements de la jeunesse et des sports», ainsi que d'autres qui sont inscrits dans le cadre des projets de développement financés par la wilaya, consacré à la promotion des établissements de jeunes, à l'instar d'un projet dans la commune de Belouizdad et d'autres dans les communes de Bab El Oued, Ain Taya, Kheraicia et Ain Benian qui sont à même de «redynamiser le milieu juvénile dans ces régions».

Oran

La gestion des déchets d'abattage pose problème

Les déchets d'abattage générés par plus d'une trentaine d'abattoirs agréés dans la wilaya d'Oran continuent à être traités au niveau des centres d'enfouissement techniques (CET) alors que la réglementation en vigueur prévoit leur incinération en tant que déchets spéciaux. L'inspectrice vétérinaire générale de la wilaya d'Oran, Nabila Bencheikh, est catégorique : aucun des huit abattoirs d'ovins et bovins et vingt-trois autres de volailles ne dispose d'un incinérateur, a-t-elle indiqué. Ces abattoirs sont tous conventionnés avec les CET qui procèdent au traitement de leurs déchets. Toutefois, ces centres rencontrent des difficultés à gérer des flux de déchets dont le traitement représente plusieurs inconvénients, notamment le coût de l'opération et l'émanation des odeurs. La directrice du l'EPIC CET Oran, Dalila Chellal, précise que les trois CET de la wilaya, ceux de Hassi Bounif, El-Ançor et Arzew, reçoivent quotidiennement une moyenne de 90 tonnes de déchets d'abattage. Toutefois, ces déchets ne sont pas en-

fouis de la même manière que les déchets ménagers. "Il est nécessaires de les couvrir avec de la chaux, ce qui représente un coût supplémentaire", a souligné Mme Chellal ajoutant que malgré toutes les dispositions prises, des odeurs peuvent émaner après l'enfouissement de ce type de déchets, ce qui pourrait causer des désagréments aux populations riveraines. Le montant versé par les abattoirs pour l'enfouissement de leurs déchets est de 1.000 DA la tonne, alors que le traitement par les CET reviendrait au minimum à 2.500 DA, a encore noté la même responsable. De son côté, la directrice locale de l'environnement, Samira Dahou, rappelle que le plan de gestion de déchets spéciaux et déchets spéciaux dangereux dans la wilaya d'Oran, validé en 2017, stipule que les déchets d'abattage doivent être incinérés, pour éviter toute contamination. Une réunion a récemment été tenue avec les différents acteurs dans ce domaine, pour proposer des solutions à cette situation, a affirmé la même responsable, ajoutant les abattoirs



doivent, soit acquérir leurs propres incinérateurs, soit signer des conventions avec des opérateurs spécialisés, inexistant sur le terrain. Dans ce sens, la directrice locale de l'environnement a indiqué

que pas moins de cinq opérateurs ont déposé des demandes d'agrément pour se lancer dans cette nouvelle activité, estimant que ces futures entreprises spécialisées pourraient apporter une solution

définitive à ce problème. "La création de ces entreprises spécialisées devrait se faire durant l'année 2020", a-t-elle ajouté.

Familles défavorisées : Des actions de solidarité initiées à travers des communes de Médéa

Plusieurs actions de solidarité ont été organisées, samedi, en faveur de familles défavorisées, résidents dans des zones enclavées, de la wilaya de Médéa, a-t-on appris des membres d'associations locales initiatrices de cette œuvre caritative. Ainsi, une première action de solidarité a eu lieu, dans la matinée d'hier, à travers les villages et hameaux isolés des communes d'El-Omaria, Baata, Ouled-Brahim et Sidi-Naamane, à l'est et nord-est de Médéa, où pas moins de 300 colis alimentaires, des lots de couvertures, de matelas et appareils de chauffage ont été distribués par l'association "Djazair El-Kheir", au profit de familles nécessiteuses, selon Tayeb Bensaad, un responsable de ladite association. Des bénévoles, scindés en plusieurs groupes, ont été mobilisés pour cette opération de solidarité censée apporter chaleur et réconfort au sein de ces familles, en situation de précarité, dont la souffrance se fait sentir plus, en période hivernale, en raison du manque de tout confort et de ressources susceptibles de leur permettre de faire face aux besoins du quotidien, a expliqué Bensaad. Une action similaire, chapeautée par la même association, a touché une dizaine de familles nécessiteuses, vivant dans les zones éparses de la commune de Azziz, à 96 km au sud de Médéa, où des denrées alimentaires et des appareils de chauffage, offerts par des donateurs privés, ont été acheminés à ces familles. 24 familles démunies, au total, recensées par l'association, devait bénéficier de ces aides, à la faveur de cette action qui va s'orienter vers les zones rurales les plus reculées, a-t-on signalé. Une cinquantaine d'aides ont été distribuées, en outre, par l'association "Les amis du malade" de Médéa, au profit de familles défavorisées de la commune d'Ouzera, à 10 km à l'est de Médéa, a indiqué pour sa part, Mohamed Ali Kacem, membre de cette association, ajoutant qu'une caravane sanitaire, mise sur pied avec le concours de l'association "El-Amel" des malades diabétiques, a sillonnée de nombreux villages de la commune, en marge de cette action de solidarité, pour assurer divers prestations médicales aux habitants des villages enclavés.

Poste frontalier de Tindouf : Plus de 130 opérations d'exportation durant les 11 premiers mois de 2019

Pas moins de 132 opérations d'exportation ont été effectuées entre les mois de janvier et novembre derniers (2019) à travers le poste frontalier terrestre "Chahid Mustapha Benboulaïd" de Tindouf, a-t-on appris des services des douanes algériennes de la wilaya. Le bilan établi par les douanes fait ressortir une tendance à la hausse des opérations d'exportation en 2019 par rapport à l'année 2018 où avaient été relevées 52 opérations d'exportation, dont 39 opérations d'activités provisoires, foires et manifestations économiques notamment. Les opérations d'exportations de 2019 ont porté notamment

sur l'acheminement de plus de 52 tonnes de diverses marchandises, notamment les denrées alimentaires, pâtes et produits légumineuses, contre 51 tonnes de produits exportés en 2018 constitués de produits alimentaires, industriels et des détergents, lit-on dans le même bilan. S'agissant du mouvement des passagers, il est relevé le transit, durant la même période, de 1.780 personnes, de différentes nationalités étrangères, à travers le poste frontalier de Tindouf vers le territoire national, contre 1.491 passagers, des étrangers notamment, vers la Mauritanie. D'intenses efforts sont déployés, depuis l'ouverture du poste en

août 2018, pour la promotion des échanges bilatéraux à la faveur d'une série de dispositions facilitant le mouvement commercial, et le transit des personnes, selon les mêmes services. Le nouveau poste frontalier terrestre "Chahid Mustapha Benboulaïd", situé au point kilométrique PK-75 Sud de Tindouf, constitue un apport "qualitatif" aux relations de coopération bilatérales entre l'Algérie et la Mauritanie, un moyen de facilitation de déplacements et de passage des personnes et d'intensification des échanges commerciaux entre les deux pays d'une part, et avec les autres pays de l'Afrique de l'Ouest, d'autre part.

Souk Ahras : Diminution du taux d'occupation par logement à 4,46 personnes

Le taux d'occupation par logement (TOL) a diminué dans la wilaya de Souk Ahras à 4,46 personnes contre 4,72 auparavant, à la faveur de la concrétisation durant ces dernières années de plusieurs programmes d'habitat, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. CE taux, jugé "acceptable", a été atteint grâce à l'accélération des travaux de réalisation de différents segments d'habitat dont le logement public locatif (LPL), le logement promotionnel public (LPP), des habitations de la formule location-vente et le logement rural, ainsi que d'autres habi-

tations construites dans le cadre du programme de rattrapage, a indiqué la même source. La réduction de ce taux est traduite aussi par l'entrée en activité de nombreuses entreprises de réalisation nationales et étrangères et la disponibilité de mains d'œuvres qualifiées, a précisé dans ce contexte le directeur du Logement, Djilani Kebas. La wilaya de Souk Ahras avait bénéficié entre 2005 et 2019 d'un total de 61.327 logements tous types confondus, dont 38.356 unités ont été réalisées et 15.275 autres habitations sont en cours de réalisation, a souligné le respon-

sable, faisant savoir que la réception de ce dernier quota est prévue durant les deux prochaines années. Selon la même source, les travaux de réalisation de pas moins de 7.696 logements parmi le nombre global, destinés à plusieurs communes de la wilaya, n'ont pas encore été lancés. Ce quota est constitué de 2.120 unités de la formule location-vente, 36 logements promotionnels publics (LPP), 3.950 aides aux logements ruraux et 930 logements promotionnels aidés (LPA), a détaillé le directeur local du secteur.

Mostaganem: Légère hausse de la production du lait lors de la campagne 2018-2019

La production du lait a connu, dans la wilaya de Mostaganem, une légère hausse, estimée à 4 pour cent par rapport à la campagne précédente, a-t-on appris de la Direction de wilaya des services agricoles (DSA). Les données, présentées par le bureau production animale du service production et appui technique à la DSA de la wilaya de Mostaganem, font état de la production, lors de cette campagne, de plus de 103 millions de litres dont 78,6 millions de litres de lait de vache, 14,9 millions de litres de lait cru et 9 millions de litres de lait caprin. Ce bilan indique également que les quatre laiteries dont dispose la wilaya d'une capacité productive quotidienne de plus de 110.000 li-

tres ont collecté lors de cette campagne plus de 9 millions de litres de lait, soit une hausse de 12 pc par rapport à la campagne précédente. Les mesures de soutien de la production, de collecte et de transformation du lait ont contribué, durant les dernières années, à l'augmentation des capacités de production dans la wilaya de Mostaganem de 87 millions de litres en 2012 à plus de 100 millions de litres cette année, selon les données recueillies. Les éleveurs, les collecteurs et les transformateurs du lait ont bénéficié, lors de cette période, d'avantages et de mesures incitatives dans les domaines de production du fourrage, d'acquisition du matériel d'hydraulique et d'équipements d'élevage bovin,

a-t-on fait savoir. La wilaya de Mostaganem mise sur le nouveau pôle agricole de production du lait au bassin de la plaine de Bordjia s'étendant de la commune de Sirat à celle de Hassiane, à travers 41 nouveaux projets d'élevage bovin, de fourrage et de viandes avec une production annuelle de 20 millions de litres de lait, ce qui contribuera à la baisse de la facture d'importation du lait en poudre. La wilaya de Mostaganem dispose de plus de 21.060 têtes de vaches laitières, de 107.090 têtes de brebis, 15.390 têtes de caprins et recense plus de 2.000 professionnels exerçant dans les domaines d'élevage, de production, de collecte, de transformation et de distribution du lait.

Comment gérer la baisse d'activité?

Dans la période, où l'organisation des entreprises est remise en question par la grève des transports qui conduit les salariés à ne pas pouvoir arriver à l'heure dans l'entreprise, les marchandises ne pas être livrées à temps, Il est évident que de nombreuses entreprises se retrouvent faire face à de nombreuses difficultés. Les entreprises peuvent traverser de nombreuses crises au cours de leur existence, mais le moment qui s'avère difficile pour celle-ci, c'est la baisse d'activité. Dans ces conditions, elle n'est plus en capacité de maintenir les contrats de travail en leur état originel et souvent ne peut plus proposer du travail à ses salariés à tel point qu'il est nécessaire qu'elle ferme temporairement son établissement, son entrepôt, son usine ou qu'elle diminue les heures de travail de tout le monde en dessous de la durée légale. Les principales raisons qui provoquent la baisse d'activité sont souvent la conjoncture économique, les difficultés d'approvisionnement, les intempéries ou sinistres qui surviennent dans le cas de circonstances météorologiques importantes ou la transformation de l'entreprise. Voici quelques pistes et ajustes à effectuer pour gérer au mieux cette période difficile.

Mettre en place le chômage partiel ou l'annualisation du temps de travail

Plusieurs dispositifs permettent aux entreprises de faire face à leur baisse d'activité notamment avec les démarches de chômage partiel et l'annualisation du temps de travail. La première démarche également prénommée activité partielle permet d'aider les entreprises dans plusieurs cas comme une restructuration, une réduction des commandes ou un problème d'approvisionnement. Son recours peut s'effectuer lors d'une diminution de la durée hebdomadaire du

travail ou à l'occasion d'une fermeture temporaire de toute ou d'une partie de l'entreprise. La société recevra alors une indemnisation partielle de l'État pour préserver la rémunération de ses collaborateurs. Pour la percevoir, il doit montrer un effectif annuel de 1 000 heures par an et par salarié quelle que soit la branche professionnelle et de 100 heures par an et par salarié si l'activité partielle est due à des travaux de modernisation des installations et des bâtiments de l'entreprise. La deuxième démarche donne la possibilité au chef d'entreprise notamment responsable d'un établissement saisonnier, d'annualiser le temps de travail de ses salariés, autrement dit éparpiller les heures de travail sur plusieurs mois, maximum un an et sur des périodes où l'activité est la plus intense. Avec ce procédé, l'entreprise évitera d'utiliser à un grand renfort l'intérim et de recourir au chômage partiel. Pour que l'annualisation soit mise en place, le dirigeant doit se concerter avec les représentants du personnel et signer un accord collectif.

Demander des aides financières

Ils existent un certain nombre d'aides financières pour faire face à une baisse d'activité. Le crédit de campagne est notamment utile pour financer les besoins de trésorerie des entreprises à activité saisonnière comme des commerces en station balnéaire ou de sports d'hiver, des firmes de la construction, celles qui sont le plus menacé par un ralentissement ou une baisse d'activité et peuvent avoir des pics et des périodes mortes au niveau des ventes. La banque les autorise à ce que leur compte en banque soit débiteur dans la limite d'un plafond et d'une durée, moyennant une rémunération. Avec cela, les entreprises peuvent financer des montants importants sans attendre leurs premières ventes tout en réglant les frais principalement sur



les sommes réellement utilisées et en remboursant avec les encaissements. Toutes les entreprises peuvent néanmoins avoir recours à un autre procédé, celui du financement participatif, avec le système de crowdlending. C'est une sorte de prêt permettant un accès à un emprunt flexible sans garantie, ni assurance pour les entreprises. Elles doivent justifier cependant d'un historique et d'un prévisionnel positif, c'est-à-dire d'une santé excellente financière et d'une capacité d'endettement. Plusieurs plateformes existent. Des bénéfices restent à verser aux prêteurs mais la solution communautaire paraît souvent plus humaine et personnalisée. Reste que ce système dispose de quelques inconvénients. Contrairement à un crédit classique, le montant du prêt crowdlending peut parvenir assez tard, voir ne jamais être envoyé s'il n'y pas en quantité suffisante des investisseurs. Il comporte également plusieurs risques qu'il est difficile d'évaluer tout de suite, vu que le prêt n'est pas soumis par la loi sur

le crédit à la consommation.

Prêter les salariés à une autre entreprise

Pour atténuer des difficultés de recrutement dans certains secteurs en tension ou pour éviter à tout prix le chômage partiel en cas de baisse d'activité, toute entreprise peut user d'un procédé, celui du prêt de main-d'œuvre, strictement encadré par la loi. Le dirigeant met alors ses salariés à la disposition d'une autre société utilisatrice pendant une durée déterminée, pour être précis. Le prêt de main-d'œuvre doit obligatoirement être à but non lucratif pour l'entreprise qui souhaite utiliser cette méthode. Celle-ci facture, pendant la mise à disposition, uniquement les salaires versés aux salariés, les charges sociales qui y sont liées et les frais professionnels remboursés au salarié. Reste que le prêt de main d'œuvre se fait toujours sur la base du volontariat : ce sont les collaborateurs qui décident ou non et qui expriment leur accord explicite sans crainte d'être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une me-

sure discriminatoire. À l'issue de la période de prêt, ils peuvent retrouver leur travail initial, sans que leur niveau de carrière et leur rémunération soient menacés. Une convention doit être signée avec l'entreprise prêteuse, la société utilisatrice et les salariés en mettant bien en évidence la durée du prêt, le mode de fixation des salaires ainsi que le mode de détermination. En période de grandes difficultés d'une entreprise, ce dispositif s'avère utile permettant pour l'entreprise initiale de conserver les compétences de ses salariés et à la firme utilisatrice, d'une main d'œuvre compétente et opérationnelle. Quant aux salariés, cela devient une expérience professionnelle qui leur permet d'acquérir et de maintenir leurs compétences tout en s'adaptant à de nouvelles formes de travail. Cette pratique peut néanmoins être risquée si elle n'est pas bien fixée entraînant un délit de prêt de main d'œuvre illicite et un délit de marchandage.

k.a

3 nouvelles habitudes à intégrer immédiatement

L'entrepreneur a souvent un ordre de priorité des tâches urgentes à effectuer mais parfois et même souvent il occulte des actions qui si elles ne sont pas réalisées risquent de mettre en péril l'entreprise. Concentrer toute son attention sur le produit et la recherche de clients n'est pas forcément la meilleure idée. Certes, il est indispensable que votre produit corresponde bien au besoin du marché et que vous trouviez des clients pour l'acheter mais il y a en plus une multitude de choses qui peuvent empêcher votre entreprise de se développer si vous n'y prêtez pas attention. On pourrait penser qu'il s'agit de détails ou d'une perte de temps mais acquérir de nouvelles habitudes vous sera une aide précieuse. Voici trois nouvelles habitudes à intégrer dans votre stratégie si cela n'est déjà fait. Il y en a probablement au moins une qui vous concerne !

Protégez vos données informatiques

La plupart des dirigeants de start-up considèrent qu'il n'est pas nécessaire de faire un effort pour protéger ses données informatiques. L'impact financier d'une

perte ou d'un vol de données est trop souvent négligé. Une grande partie des entrepreneurs n'a même pas conscience du danger. Il est important d'une part de mettre en place les éléments indispensables à la protection (antivirus, logiciels adaptés, sécurisation du site, sauvegarde régulière sur plusieurs disques durs, Cloud Computing...) mais aussi de former ses salariés. Vos équipes doivent être conscientes de l'importance de la sécurisation des données et des procédures en place pour la garantir. Se dire que la protection des données informatiques n'a que peu d'importance ou bien encore la repousser à plus tard est une négligence qui peut vous coûter cher.

Adaptez votre site internet à toutes les plateformes

Les consultations des sites internet tendent à devenir de plus en plus « nomades » avec l'utilisation généralisée des smartphones et des tablettes. Pourtant, l'immense majorité des petites entreprises ne dispose pas d'un site optimisé pour le mobile. C'est évidemment un vrai handicap puisque le visiteur qui ne peut pas



consulter facilement le site internet et particulièrement quand il est disponible dans les transports ou à ses moments de détente. Si par exemple votre site n'est pas accessible sur votre mobile, il ira voir un autre site qui lui offrira cette opportunité. Il faut également prendre en compte le fait les personnes utilisant leur smartphone pour surfer sur internet ne se contentent plus de faire de simples visites, elles passent également à l'acte d'achat directement grâce au mobile. In fine, se dire

qu'adapter son site internet à la consultation sur mobile est une perte de temps est une autre mauvaise habitude dont il faut se séparer le plus vite possible !

Faites une étude approfondie des réseaux sociaux

Se laisser à influencer pour communiquer sur les réseaux sociaux parce que les rumeurs courent qu'il faut les utiliser est loin d'être opérationnel. Chaque réseau social a son ou ses publics, il est

donc essentiel de regarder leur impact mais surtout d'agir et de communiquer à bon escient. Trop de spontanéité a conduit plus d'une entreprise à se retrouver en difficultés. Répondre rapidement oui mais avec intelligence. Il est nécessaire donc de s'entraîner en amont à penser aux avis négatifs qui peuvent arriver. La force de la communication est de bien réfléchir en amont pour ne jamais se trouver dans une impasse.

k.a

Agir ou réfléchir À quel moment privilégier l'un ou l'autre ?



Souvent submergé par les tâches qui doivent être réalisées sur le champ, l'entrepreneur agit parfois au détriment d'une réflexion qui se serait révélée fructueuse. A contrario, la réflexion ne doit jamais être sous l'emprise de l'inertie.

Le jeune créateur doit intégrer que l'entrepreneuriat implique un moteur à deux temps : celui de la réflexion et celui de l'action. Il s'agit de différencier clairement ces deux temps et de savoir passer de l'un à l'autre au gré des circonstances. Coup de loupe sur cet aspect de la vie de l'entrepreneur qui au final peut faire la différence en matière de réussite. La création d'entreprise génère au quotidien de nombreuses prises de décisions qui pour la plupart tombent sous le coup du bon sens et s'imposent d'elles-mêmes. Néanmoins certaines, et pas des moindres, nécessitent réflexion ou action. Le dilemme entre maturation d'une idée et réactivité peut ténasser les entrepreneurs les plus avertis. Il est en effet au cœur de la création d'entreprise et il n'existe pas de secrets d'initiés pour désigner à coup sûr l'un ou l'autre de ces temps de fonctionnement. Tout le talent de l'entrepreneur tient dans sa capacité à reconnaître instinctivement la posture à adopter face à un problème. Néanmoins quelques notions peuvent aider à catégoriser les problèmes et donc la nature de la réponse managériale à apporter.

Le temps normal de la gestion quotidienne

La réflexion est un temps managérial généralement adopté en gestion quotidienne des questions prévisibles et normales. Il permet à l'entrepreneur de se poser, de réfléchir aux différentes options et de prendre des avis au sein de ses équipes. Il est le temps dans lequel se décline le management participatif. C'est l'occasion non seulement d'étayer une décision par l'apport des collaborateurs mais aussi de forger l'esprit d'entreprise en impliquant ces derniers dans le processus décisionnel.

Le temps de réponse aux circonstances exceptionnelles

L'action est le mode de réaction à privilégier face à un imprévu, un problème sérieux voire une crise. Ce temps du moteur entrepreneurial est particulièrement délicat, il est celui du capitaine dans la tempête. L'entrepreneur doit trancher vite, clairement et bien ! Les meilleures écoles de management du monde ne garantissent pas une maîtrise parfaite de ces moments délicats de la vie de l'entrepreneur. La qualité de cette prise de décision tient des qualités personnelles de l'entrepreneur, du subtil mélange de l'inné et de l'acquis. Sa capacité à décider vite et bien lui vaudra d'être reconnu comme chef et lui confèrera la confiance de ses équipes. Un challenge difficile mais qui nourrit et forge le jeune entrepreneur pour peut-être le muer un jour en véritable capitaine d'industrie. Les plus jeunes peuvent puiser chez Corneille la ressource de sauter l'obstacle en se remémorant « Qu'aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années. »

Le passage judicieux entre réflexion et action dépend donc de l'acuité et de la nature d'une question. Cette analyse conditionne la posture du chef d'entreprise. Elle obéit certes à des contours flous mais ce dernier peut s'imposer une règle simple : là où il y a un doute, il n'y a pas de doute ! En résumé, si vous vous posez la question de savoir si une question mérite un passage à l'action, c'est qu'elle le mérite très probablement !

k.a

Ce qu'il faut savoir pour être visible sur Youtube

YouTube offre tellement d'opportunités que ce soit celle d'assister à un concert, de conférences, de tutoriels de toutes sortes, de démonstration pour se servir d'un produit, de se divertir...qu'il est devenu un compagnon de notre vie quotidienne.

Devant la profusion de vidéos sur YouTube, il est normal que certains se demandent ce qui leur garantit une bonne visibilité. Voici alors tout ce que vous devez savoir sur le référencement d'une vidéo sur YouTube.

Travailler efficacement ses mots clés

Certains ont la fâcheuse tendance de confondre thème et mots clés. En réalité, les mots clés doivent être plus précis et en rapport avec la thématique de la vidéo. Vous devez impérativement les intégrer aussi bien dans le titre que dans le champ destiné aux mots clés. Non seulement les mots clés vous permettent d'être visibles sur YouTube, mais ils vous garantissent aussi une meilleure visibilité sur le moteur de recherche Google. De cette manière, votre vidéo figurera en tête des SERPs Google dès qu'un internaute tapera les mots clés reliés à sa requête.

Ecrire une description soignée

La description est ce qui permet, aussi bien à Google qu'à l'internaute, de comprendre le contenu de votre vidéo. Ce qui ne fera qu'améliorer votre référencement. La description ne dépasse pas les 300 mots et doit tenir compte de l'idée générale de votre vidéo. Utilisez alors un langage simple et soigné pour convaincre le maximum d'audience. Pour plus de crédibilité, n'oubliez pas d'intégrer un lien



vers votre site web ou vers vos pages sur les réseaux sociaux. Cela donnera plus de poids à ce que vous diffusez. Par contre, n'en abusez pas ! Vous risquez de brouiller l'internaute.

Créer une chaîne YouTube

Si vos vidéos commencent à avoir une certaine audience, pensez à créer une chaîne YouTube. Lorsqu'on dit « une certaine audience », cela ne signifie en aucun cas des millions de vues. Une bonne chaîne fera largement l'affaire ! Le principe de la chaîne consiste à fidéliser votre audience. De plus, pensez à bien travailler votre chaîne : un contenu bien agencé, des pages attirantes qui captent l'attention de l'internaute par leur sérieux ou leur originalité. En d'autres termes, une bonne chaîne YouTube doit être créée à la hau-

teur d'un site web à part entière : catégories, sous-catégories, etc.

Solliciter l'engagement des internautes

Il va sans dire que si les internautes s'abonnent à votre chaîne, vous rendrez visibles toutes vos vidéos. Mais savez-vous que même avec une chaîne parfaitement élaborée, vous ne pouvez pas garantir que les internautes s'y abonnent systématiquement ?

Heureusement il y a certaines astuces ! Vous pouvez, par exemple, encourager les internautes à s'abonner à la fin de votre vidéo avec une annotation écrite ou un message oral. Sachez que plus vos abonnés sont nombreux, plus vos vidéos seront considérées comme du contenu de qualité et seront alors plus visibles.

Faire preuve d'honnêteté

Pour ceux qui croient que doubler une vidéo YouTube lui garantit plus de visibilité, vous devez savoir que ceci est une grosse erreur qui risquerait de vous porter préjudice. En effet, YouTube dispose d'un filtre capable de mesurer la taille exacte des vidéos en octets et leurs durées en millisecondes. Un second filtre permet de détecter les copies en se basant aussi sur la taille et la durée. Difficile alors d'échapper aux garde-fous de YouTube pensant accumuler plus de vues. Le mieux est, dans ce cas, de rester honnête et produire du bon contenu. Seule la qualité thématique et technique de vos vidéos peut vous garantir une meilleure visibilité.

k.Amel

Analysez les contraintes de votre projet

Cerner les contraintes et surtout appréhender les obstacles et les difficultés qui ne vont pas manquer de se présenter fait partie des incontournables du créateur. Se dire, les grands groupes n'attendent que moi mais certes vous devez dès le départ savoir que ce ne sont pas les plus pressés à payer les factures même s'ils en possèdent la trésorerie, ne pas avoir vu que la réglementation vous oblige des normes drastiques, que vous devrez bien connaître les contraintes liées au nombre de personnel qui engendrent des obligations de comité d'entreprise montrent un certain amateurisme. Il vous faut pour chaque poste mesurer avec rigueur par les contraintes pour développer votre entreprise sans la peur de voir jaillir à chaque instant un imprévu.

Quel que soit votre projet d'entreprise, il est toujours mieux de mettre toutes les chances de votre côté pour qu'il réussisse.

La première étape consiste à vérifier et à analyser les contraintes et surtout la problématique du projet. Malheureusement, les porteurs de projet négligent souvent cette étape. Ils se concentrent plutôt sur la faisabilité juridique, financière et commerciale du projet. Cela les induit souvent en erreur. Après avoir décrit précisément votre clientèle ainsi que votre activité et après avoir collecté le maximum d'informations, vous devez être maintenant capable de vérifier la co-

hérence sur les exigences du projet et plus particulièrement, analyser les contraintes de votre projet personnel.

Analyser les contraintes inhérentes à votre projet

Cette étape est capitale, puisque toutes les caractéristiques contraignantes localisées auront un effet sur les éventuels risques qui peuvent peser sur le projet, sur l'estimation des moyens qu'il faudrait réunir comme les financements, les partenariats, les équipements, les compétences et autres. Cette étape aura également une incidence sur la faisabilité du projet ainsi que sa probabilité d'être rentable. Cette tâche sera un outil qui vous permettra de restructurer votre idée initiale, de dégager les contraintes ou de trouver un moyen de le contourner.

Connaître les contraintes liées aux prestations

Il est possible que la prestation que vous souhaitez vendre puisse présenter des contraintes spécifiques. Il faut donc les détecter pour les réduire ou mieux encore, les éliminer. Il se peut qu'un service soit difficile à distribuer puisqu'il nécessite, par exemple, l'apport de différentes entités ou intermédiaires. Il convient donc de vérifier toute la prestation. Ces contraintes ont des effets, selon toujours cas, sur la possibilité de lancer l'activité, sur la date de démarrage, sur le lieu d'implantation, sur le seuil de rentabilité, sur la trésorerie, sur le cycle d'exploitation,

sur l'action commerciale, le process ou encore sur les investissements de départ. Il faut ainsi vérifier tous les paramètres pour que la prestation soit plus facile à vendre.

Cerner les contraintes liées aux réglementations

C'est de la réglementation que pourraient dépendre la viabilité et la faisabilité de votre projet. Il vous faut donc poser la question. Avez-vous un diplôme requis ou une expérience professionnelle pour exercer convenablement votre activité ? Ou encore, êtes-vous en mesure d'avoir toutes les autorisations exigées comme l'agrément, la certification, la licence et autres ? Dans le cas où vous êtes salarié ou s'il y a peu vous l'aviez été, votre contrat de travail présente-t-il une clause restrictive concernant l'activité que vous projetez d'exercer ? Toutes ces contraintes de réglementation sont à prendre en compte.

En fait, il n'est pas toujours facile de monter un projet personnel et de réussir sans recenser toutes les contraintes inhérentes à votre activité, outre les contraintes sur le projet, sur la prestation et sur la réglementation, d'autres contraintes sont également à considérer. Il s'agit en l'occurrence des contraintes de moyens qui englobent les moyens humains, les moyens techniques ainsi que les moyens financiers.

s.i

Selon un nouveau rapport de l'ONU 820 millions de personnes souffrent de la faim



Après une décennie de progrès dans la réduction de la faim, cette dernière a lentement augmenté au cours des trois dernières années, indique l'ONU dans un rapport.

820 millions de personnes - soit une personne sur neuf dans le monde - souffrent de la faim aujourd'hui. Cette tendance souligne l'immense défi que pose la réalisation de l'Objectif de la faim zéro des Objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030, estime le rapport sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019.

Lancé à New York en marge du Forum politique de haut niveau développement durable - la principale plate-forme des Nations Unies qui assure le suivi des mesures prises par les États pour donner suite aux ODD - le rapport ventile les statistiques par région et montre que la faim a augmenté de près de 20% en Afrique, un continent qui connaît également la prévalence la plus élevée de sous-alimentation. Bien que la prévalence de la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes soit encore inférieure à 7%, elle augmente lentement. Et en Asie, la sous-alimentation touche 11% de la population. Bien que l'Asie du Sud ait enregistré de grands progrès au cours des cinq dernières années, elle demeure la sous-région où la prévalence de la sous-alimentation est la plus élevée.

« Les mesures que nous prenons pour contrecarrer ces tendances préoccupantes doivent être plus audacieuses, non seulement par leur ampleur, mais aussi en termes de collaboration multisectorielle », insistent dans leur avant-propos commun au rapport, les dirigeants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La faim s'aggrave dans de nombreux pays où la croissance économique accuse un retard, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire et ceux qui dépendent fortement du commerce international des produits de base.

Le rapport annuel des agences onusiennes montre également que les inégalités des revenus augmentent dans de nombreux pays où la faim est en hausse, ce qui rend encore plus difficile pour les pauvres, les personnes vulnérables ou marginalisées de faire face aux ralentissements et aux crises économiques.

« Nous devons encourager une transformation structurelle favorable aux pauvres et inclusive, qui soit axée sur les personnes et qui place les communautés au centre des préoccupations, pour réduire les vulnérabilités économiques et être en mesure de poursuivre comme prévu notre objectif : éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes », ont déclaré les hauts responsables de l'ONU.

La faim est une situation dans laquelle la population d'une zone géographique donnée, ou seulement une partie de cette population, manque de nourriture. L'état de sous-alimentation est atteint à

moins de 1 200 kilocalories par jour et par personne, la moyenne normale est de 1 600 (enfant) à 2 900 kcal (adolescent). Cet état peut provoquer la mort. Le mot famine est attesté en 1170 et est un dérivé de « faim ». Le terme de disette est employé pour une situation de pénurie moins grave (manque ou cherté des vivres), et aussi pour désigner une personne souffrant d'anorexie qui s'impose une disette alors que les aliments sont disponibles. Les véritables famines sont ainsi plus rares que de simples pénuries.

Histoire

La famine est un problème ancien. Dans le passé, l'arme de la famine est souvent utilisée dans le siège des villes pour obtenir la reddition sans combat (comme lors du siège d'Alésia). La politique dite de la terre brûlée utilise de la même manière la famine dans un but défensif.

Antiquité

Dans l'Antiquité en Égypte les famines sont principalement provoquées par la trop faible ou par la

coût. La famine rend les corps plus faibles face aux épidémies. Le lettré Raoul Glaber a laissé un témoignage écrit de la famine qui a sévi en Bourgogne vers 1033. Dès lors la famine est un problème récurrent. Les Occidentaux vivent dans la « hantise de la faim » selon l'expression de Jacques Le Goff. Pourtant aux XIIe et XIIIe siècles, les grandes famines sont plus rares.

Époque moderne

La grande famine de 1693-1694 est due à un printemps et un été trop pluvieux en 1692, suivis en 1693 d'une récolte très médiocre, causant une sous-alimentation qui favorise les épidémies comme le typhus. Elle se produit sur fond de guerre de la Ligue d'Augsbourg, de relèvement de la taille et de création, en 1695, d'un nouvel impôt, la capitation.

XIXe et début du XXe siècle

La famine irlandaise de la pomme de terre entre 1845 et 1851 fait entre 750 000 et un million de morts, soit le huitième de la population et pousse deux millions d'Ir-

ments naturels exceptionnels, ainsi que par des paramètres humains (colonisation, tensions géopolitiques et commerciales). Elle touche tous les continents, mais en particulier l'Est australien, la Chine, l'Inde, le Brésil et le pourtour méditerranéen. Entre 1888-1892, l'Éthiopie est touchée par une famine. La famine russe de 1891-1892 fait 2 millions de morts le long de la Volga, dans l'Oural, et jusqu'à la Mer Noire. Elle fut imputée à un hiver et un été secs mais aussi à la forte natalité et à la stratégie économique de l'Empire russe dont les exportations de blé, qui pouvaient alimenter suffisamment ces régions, n'ont pas été détournées au profit des affamés. La famine de 1899 au Kenya central a tué selon les estimations, très difficiles, entre 50 % et 90 % de la population de cette région. La famine russe de 1921 a fait environ 1,5 million de victimes, essentiellement dans la région Volga-Oural. La famine soviétique de 1932-33 a fait entre 6 et 8 millions de morts à travers toute l'URSS. La partie de cette famine qui a eu lieu en Ukraine est aussi appelée Holodomor (« extermination par la faim ») depuis la fin des années 1980. De manière controversée, le Parlement ukrainien a voté la qualification de génocide pour le Holodomor le 28 novembre 2006.

Le Régime nazi avait réservé aux territoires d'Ukraine et de Russie Blanche une politique de famine planifiée par le ministre de l'alimentation du Reich, Herbert Backe ; la défaite avorta ce plan. Le siège de Leningrad (Union soviétique) par les armées de l'Allemagne nazie, du 8 septembre 1941 au 27 janvier 1944, a fait environ 1 million de victimes (sur les 2,9 millions d'habitants de la ville), l'écrasante majorité (97 %) étant mortes de faim.

Époque contemporaine

La famine au Bengale de 1943, selon les estimations, aurait causé de un million et demi à trois millions de morts. Dans la colonie portugaise du Cap-Vert, une famine tue un tiers de la population totale entre 1941 et 1948.

En URSS, une famine en Gagaouzie (région à l'extrême sud de la Moldavie) en 1946-1947 tue plus d'un tiers de la population de chaque village.

Au Tibet la mise en place de la réforme agraire et de la collectivisation des terres, à partir de 1954 n'ont pas l'effet positif escompté

par les communistes, mais au contraire entraînent une baisse importante de la production, aussi bien pour la culture que pour l'élevage, ce qui conduira à des famines chez les paysans et les nomades tibétains ; c'est la première famine au Tibet. De 1959 à 1961, en Chine, le Grand Bond en avant provoqua une grande famine qui fit, selon les estimations, entre 20 et 45 millions de victimes. Ce serait la plus grande famine provoquée par les humains.

Une famine touche de 1967 à 1970, les populations du Biafra au Nigeria, avec plus d'un million de morts. En 1984, une grande famine en Éthiopie tue plus d'un million de personnes. Une autre famine touche le Lesotho entre 1983 et 1985. En Corée du Nord depuis le milieu des années 1990, la famine a fait un à deux millions de morts. En 2004, le Darfour, au Soudan, est touché par une famine. En 2005, au Niger, la malnutrition a touché plus de 3,5 millions de personnes dont 800 000 enfants. Plus de 100 000 personnes sont décédées.

À partir de 2011, une importante famine touche la Corne de l'Afrique avec des centaines de morts par jour. En février 2017, une situation de famine au Soudan du Sud est officiellement déclarée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Pourquoi souffre-t-on de la faim ?

On parle souvent de la sécheresse dans les pays pauvres du globe et de ses conséquences sur l'alimentation. Quand elle se produit, les agriculteurs de ces pays ne peuvent pas piocher dans des réserves qu'ils n'ont pas car stocker leurs récoltes nécessite des moyens qu'ils n'ont pas, notamment des hangars qui protègent ces récoltes des aléas de la météo. Mais il existe bien d'autres raisons. D'abord, les agriculteurs des pays pauvres ne produisent pas assez. Au Mali par exemple, un hectare de céréales produit environ 440 kg de grains. En France, quatre tonnes, dix fois plus ! Dans les pays pauvres, les animaux n'ont pas été remplacés par des machines pour labourer les champs et transporter les récoltes. Les systèmes d'irrigation sont aussi très peu développés. Ces paysans n'ont pas les moyens d'acheter des pesticides (pour lutter par exemple contre les insectes ou les champignons) ou de l'engrais qui permettraient de produire davantage, avec moins de pertes.

Les causes de la faim dans le monde sont multiples et interdépendantes. De façon pragmatique, elles peuvent être regroupées en deux types d'inaccessibilité à l'alimentation.

Amartya Sen a travaillé sur les causes des famines, et en a déduit que le manque de démocratie est la cause de nombreuses famines : un gouvernement qui aurait à rendre compte de son action devant les citoyens, même dans un pays pauvre, ne laisserait pas se produire une famine. C'est un des facteurs à prendre en compte dans les famines qui se sont déclenchées au XXe siècle, notamment dans les pays communistes. Ces deux types d'inaccessibilité trouvent leurs causes dans différents facteurs.



trop forte crue du Nil.

Moyen Âge

Les famines au Moyen Âge interviennent lorsque les récoltes sont mauvaises, en particulier pendant la soudure. Le facteur météorologique est aggravé par la guerre et le passage dévastateur des soldats dans les champs (comme durant la guerre de Cent Ans). Les pauvres sont toujours les plus touchés. Les villes organisent le ravitaillement en blé, venu parfois de loin et à fort

landais à émigrer en Grande-Bretagne, aux États-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande. En 1856-1857, Nongqawuse pousse les Xhosa à détruire leurs moyens de subsistance dans l'espoir d'amener un Âge d'or, causant une famine et des luttes internes qui tueront peut-être 80% de ses compatriotes. De 1876 à 1878, le monde connaît une grande sécheresse, appelée famine de 1876 à 1878. Elle fut provoquée par la combinaison de trois évé-

Inaccessibilité économique

Dans un système de libre marché, les prix sont définis par l'offre et la demande. Quand les prix des denrées alimentaires flambent, les populations des pays les plus pauvres, qui dépensent près de 70 % de leur budget dans l'alimentation, perdent l'accès à la nourriture.

La croissance démographique et la croissance des niveaux de vie dans les pays en développement font inéluctablement pression sur la « demande alimentaire ». La croissance des niveaux de vie en Chine ou en Inde permet à ceux qui la vivent d'abord de manger à leur faim puis de passer à un régime plus carnivore et l'élevage est une activité très consommatrice de céréales. Selon les sources, il faudrait jusqu'à 17 kg de céréales pour produire un kilogramme de viande de bœuf. Deux facteurs supplémentaires participent à la pression sur la demande alimentaire: la demande en biocarburants et la spéculation. Avec l'augmentation des prix du pétrole, la production de biocarburants gagne en rentabilité et devient plus attractive pour les investisseurs. Pour se développer, elle a besoin de matières premières végétales qu'elle trouve également sur le marché alimentaire. D'après Nicolas Sarkozy mais aussi Jean Ziegler, la spéculation sur le marché des denrées alimentaires est la raison pouvant justifier la flambée des prix connue en 2008. Un dernier facteur doit sans doute être pris en considération lorsque la demande alimentaire est évoquée. Il s'agit du gaspillage. En effet, s'il n'entraîne pas une augmentation de la demande dans le temps, il vient néanmoins gonfler celle-ci et fait donc pression sur les prix. D'après le Programme des Nations unies pour l'environnement, la moitié de la production alimentaire mondiale n'est pas consommée.

L'évolution du prix du pétrole influence l'offre alimentaire. En effet, dans un système d'agriculture industrielle, cette augmentation entraîne celle des coûts de production à travers le coût des engrais et des pesticides. Enfin, dans un système mondialisé, elle a également un impact sur le coût du transport. L'offre alimentaire, et le libre marché, est également faussé par la concurrence déloyale que se livrent les différents États: les subventions, comme celles octroyées dans le cadre de la Politique agricole commune, en sont un exemple, elles permettent aux agriculteurs qui en profitent de pratiquer le dumping sur les marchés extérieurs.



Inaccessibilité physique

L'inaccessibilité physique (ou géographique) est due en partie au phénomène d'urbanisation vécu par les pays du Sud depuis quelques décennies. La FAO note d'ailleurs que les populations rurales souffrent globalement moins de la faim car elles ont encore accès à un terrain pour produire l'essentiel de leur alimentation. Cette urbanisation est due à la pauvreté des campagnes mais elle est aussi parfois entraînée par les politiques d'expropriation menées par certains États dans le but de revendre les terres à de grands groupes industriels ou à des fonds spéculatifs. L'inaccessibilité physique est également due au manque de rendement agricole et aux mauvaises infrastructures du Sud. Des capacités de stockage défectueuses entraînent une détérioration des récoltes. Les voies de transports insuffisantes rendent difficiles l'approvisionnement et le déploiement de l'aide d'urgence en cas de famine. En outre, les retards d'irrigation dans les pays pauvres gardent leurs productions agricoles dépendante à 95 % des pluies. L'outillage rudimentaire des populations rurales pèse sur leurs récoltes au niveau local mais a aussi un impact sur l'offre agricole mondiale.

Les impacts de la variabilité et des extrêmes climatiques sur la faim

Les changements climatiques compromettent déjà la production de cultures importantes telles que le blé, le riz et le maïs dans des régions tropicales et tempérées et si l'on ne renforce pas la résilience

face au climat, la situation devrait s'aggraver, tandis que les températures augmentent et deviennent plus extrêmes. Les analyses proposées dans le rapport révèlent que la prévalence et le nombre de personnes sous-alimentées tendent à être plus importants dans les pays fortement exposés aux extrêmes climatiques. Le taux de sous-alimentation est encore plus considérable lorsque l'exposition aux extrêmes climatiques est associée à une forte proportion de la population dépendante de systèmes agricoles particulièrement sensibles aux précipitations et à la variabilité climatique. Affectant les zones de cultures agricoles, les températures continuent de dépasser la moyenne à long terme pour la période allant de 2011 à 2016, entraînant ainsi une multiplication des périodes de chaleur extrême ces cinq dernières années. Les saisons des pluies connaissent également une évolution avec un début précoce ou tardif et une répartition inégale des précipitations d'une saison à l'autre. La production agricole est lourdement affectée par cette situation qui a également pour effet de provoquer des pénuries alimentaires, avec notamment des répercussions sur la hausse des prix des produits alimentaires, sur la baisse des revenus et sur l'accessibilité des populations à la nourriture.

Les organisations de lutte contre la famine

-L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ;
-Le Programme alimentaire mondial ;

-Des ONG comme Action contre la faim, le CCFD-Terre Solidaire ou Solidarités International ;
-Le Fonds des Nations unies pour l'enfance

Un faible avancement dans la lutte contre toutes les formes de malnutrition

Selon le rapport, de faibles progrès ont été réalisés en matière de lutte contre les retards de croissance chez l'enfant, avec près de 151 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans trop petits pour leur âge, en raison de la malnutrition en 2017. Ils étaient 165 millions en 2012. D'un point de vue mondial, l'Afrique et l'Asie représentent respectivement 39 et 55 pour cent du total des enfants accusant un retard de croissance. La prévalence d'émaciation chez l'enfant demeure extrêmement élevée en Asie où presque un enfant sur dix âgé de moins de cinq ans pèse peu pour sa taille. Ils sont un sur cent en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le rapport qualifie de « honteux » le fait qu'une femme sur trois dans le monde en âge de procréer souffre d'anémie, ce qui comporte des conséquences importantes sur la santé et sur le développement, que ce soit pour les femmes ou pour leurs enfants. Aucune région n'a montré de déclin en ce qui concerne le taux d'anémie chez les femmes en âge de procréer et la prévalence en Afrique et en Asie est trois fois plus élevée qu'en Amérique du Nord. Les taux d'allaitement exclusif en Afrique et en Asie sont 1,5 fois plus élevés qu'en Amérique du Nord, où seulement 26 pour cent des nourrissons de moins de six mois ont été allaités de manière exclusive.

L'autre facette de la faim: la hausse de l'obésité

L'obésité chez les adultes s'aggrave et plus d'un adulte sur huit dans le monde est obèse. Le problème est particulièrement grave en Amérique du Nord mais, d'après le rapport, l'Afrique et l'Asie connaissent également une tendance vers la hausse. La sous-alimentation et l'obésité coexistent dans de nombreux pays et peuvent même être vus côte à côte dans le même foyer. Un accès limité à une nourriture saine en raison des coûts élevés, le stress de l'insécurité alimentaire et les adaptations physiologiques au manque de nourriture permettent d'expliquer pourquoi les familles confrontées à l'insé-

curité alimentaire sont probablement encore plus vulnérables face aux risques de surpoids et d'obésité.

Insécurité alimentaire

Cette année, le rapport porte un regard plus large sur l'impact de l'insécurité alimentaire - au-delà de la faim.

Il introduit, pour la première fois, un deuxième indicateur de suivi des ODD, la cible 2.1 sur la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, qui montre que 17,2 % de la population mondiale, soit 1,3 milliard de personnes, n'ont pas un accès régulier à une « nourriture nutritive et suffisante ». « Même s'ils ne souffrent pas nécessairement de la faim, ils sont plus exposés à diverses formes de malnutrition et de mauvaise santé », indique le rapport.

La combinaison de niveaux modérés et graves d'insécurité alimentaire porte l'estimation à environ deux milliards le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire sur tous les continents. Les femmes sont légèrement plus exposées que les hommes.

En ce qui concerne les enfants, le rapport révèle que depuis 2012, aucun progrès n'a été réalisé dans la réduction de l'insuffisance pondérale à la naissance. Si le nombre d'enfants de moins de cinq ans atteints d'un retard de croissance a diminué de 10 % au cours des six dernières années dans le monde, le rythme des progrès est trop lent pour atteindre l'objectif de réduire de moitié le nombre de filles et garçons souffrant de ce retard en 2030.

En outre, la surcharge pondérale et l'obésité continuent d'augmenter dans toutes les régions, en particulier chez les enfants d'âge scolaire et les adultes. L'inégalité des revenus augmente la probabilité d'une grave insécurité alimentaire - rapport de l'ONU

Pour préserver la sécurité alimentaire et la nutrition, le rapport souligne l'importance de mettre en œuvre des politiques économiques et sociales pour contrer les effets des cycles économiques défavorables lorsqu'ils surviennent, tout en évitant de réduire les services essentiels.

Le document soutient que le rythme inégal de la reprise économique « mine les efforts visant à éliminer la faim et la malnutrition, la faim augmentant dans de nombreux pays où l'économie s'est ralentie ou contractée », principalement dans les pays à revenu intermédiaire. En outre, les ralentissements économiques sapent de manière disproportionnée la sécurité alimentaire et la nutrition là où les inégalités sont les plus grandes. « L'inégalité des revenus accroît la probabilité d'une grave insécurité alimentaire, et cet effet est 20 % plus élevé dans les pays à faible revenu que dans les pays à revenu intermédiaire », indique le rapport.

Le rapport se termine par des orientations sur les politiques à mettre en œuvre à court et à long terme pour préserver la sécurité alimentaire et la nutrition pendant les périodes de crise économique ou pour s'y préparer, par exemple en intégrant les questions de sécurité alimentaire et de nutrition dans les efforts de réduction de la pauvreté par des transformations structurelles favorables aux pauvres et inclusives.

k.Amel



Tourisme familial et récréatif Mostaganem...pôle attractif en 2019

Le tourisme familial et récréatif figure parmi les secteurs d'activité qui ont connu la plus grande dynamique en 2019 à Mostaganem, confirmant ainsi la vocation de cette ville surnommée à juste titre "la perle de la Méditerranée". L'amélioration indiquée s'observe à travers l'affluence croissante des estivants des quatre coins du pays et de l'étranger accueillis chaque été dans les stations touristiques de cette région côtière attractive. L'intérêt des vacanciers s'explique notamment par les investissements engagés par des opérateurs économiques dans le but de créer des infrastructures offrant les meilleures conditions d'accueil et d'hébergement. "Une affluence record a été enregistrée cette année vers les plages de Mostaganem", a déclaré la directrice du Tourisme et de l'Artisanat, Hayet Mammeri, qui s'est également félicitée de l'augmentation significative des capacités d'accueil. La responsable a affirmé que "cette hausse de la fréquentation des hôtels, des résidences touristiques, des espaces de détente et de loisirs a impacté positivement la dynamique économique et commerciale dans la wilaya et les régions voisines".

Dix millions d'estivants en 2019

Le bilan de la saison estivale écoulée fait ainsi ressortir que quelque 10 millions de vacanciers ont foulé le sable doré des 43 plages autori-

sées à la baignade, dont la plupart ont subi une agréable transformation à la faveur de l'entrée en service des nouveaux complexes touristiques et autres espaces de détente forestiers intégrés. "Les investissements opérés sur les sites compris entre la plage et l'espace forestier ont consolidé la vocation de Mostaganem comme pôle d'excellence pour le tourisme familial et les loisirs", de l'avis d'un visiteur, qui a toutefois déploré "le coût élevé des prestations par rapport au pouvoir d'achat moyen des citoyens". D'autres estivants ont en revanche évoqué des "prix plutôt avantageux" en comparaison avec les montants déboursés auparavant durant leurs séjours à l'étranger. Le parc d'attractions et de loisirs "Mostaland", de réalisation récente, a reçu plus de 700.000 visiteurs au cours de la dernière saison estivale, tandis que l'aquaparc d'un groupe hôtelier privé a enregistré, lui, près de 70.000 estivants, a fait savoir la directrice du Tourisme et de l'Artisanat, signalant encore que 120.000 autres touristes ont effectué des randonnées dans les espaces forestiers situés près des plages. La dynamique que connaît le secteur touristique à Mostaganem concrétise l'engagement pris ces dernières années par les pouvoirs publics à promouvoir davantage la qualité des prestations, de sorte à faire de la capitale du Dahra une "destination de choix" pour les



familles algériennes, a fait valoir la responsable. Et de préciser qu'une enveloppe financière de 490 millions DA a été allouée pour l'aménagement et l'équipement des plages, notamment pour ce qui est du réseau d'alimentation en eau potable, de l'éclairage public, la création de parkings, et la réalisation de locaux pour les corps de sécurité et de secours

Des hôtels lauréats du Trophée du tourisme

Le plan d'action initié au profit du secteur du tourisme met aussi l'accent sur la préservation de l'envi-

ronnement, sachant que l'été dernier a vu la mobilisation de 235 agents, 26 engins et 210 bacs pour le nettoyage des plages, outre les analyses bactériologiques et physico-chimiques effectuées régulièrement pour renforcer la prévention sanitaire. La même wilaya a vu, par ailleurs, la création, en mars dernier, du premier réseau local d'opérateurs touristiques (établissements hôteliers, agences de voyages et associations) qui a consolidé la coordination entre l'ensemble des professionnels dans le but de promouvoir l'attractivité et le développement du secteur.

Pour rappel, la première édition du Trophée du tourisme, tenue le 3 décembre dernier à Alger, a récompensé deux établissements hôteliers de Mostaganem ont remporté les premier et deuxième prix nationaux dans la catégorie 4 et 5 étoiles. Mostaganem qui abrite déjà 137 infrastructures d'hébergement d'une capacité totale de 24.220 lits, compte attirer davantage d'investissements dans ce domaine afin de pérenniser son statut de pôle d'excellence du tourisme au sein du bassin méditerranéen.

B.M

Musique Hommage appuyé à Fadhéla Dziria, diva du Hawzi et du Aroubi algérois

Un hommage appuyé a été rendu vendredi soir à Alger, par la Fondation "Cheikh Abdelkrim-Dali" à Fadhéla Dziria, grande dame de la chanson algéroise Hawzi et Aroubi, à travers un concert onirique qui a réuni des chanteuses de renom, accompagnées par l'orchestre de la fondation, devant un public nombreux. Accueilli à l'Opéra d'Alger, le concert a réuni les voix présentes et étoffées de Nardjess, Nadia Benyoucef, Lamia Madini, Imène Sahir et Hasna Hini, en accoutrements traditionnels (M'hermet el f'toul, karakou et serouel chelka ou qweyet), soutenues par les 27 instrumentistes, dont 13 musiciennes, de l'Orchestre de la Fondation "Cheikh Abdelkrim-Dali", dirigés d'une main de maître par le maestro Naguib Kateb. Après la projection d'un court documentaire sur la vie de la grande cantatrice algéroise, réalisé par Sabrina Softa, huit ballerines et autant de danseurs du Ballet de l'Opéra d'Alger, ont embelli le rendu des cinq cantatrices, qui sont revenues ensemble sur scène, sur l'œuvre prolifique de la diva, interprétant durant plus de trois heures, une vingtaines de pièces de son riche répertoire. En trois parties faites de quelques pièces en guise d'"avant goût" sur le "style" Fadhéla Dziria et deux séries, d'inquillabet et de Hawzi-Aroubi, les cinq interprètes ont présenté dans de belles variations modales et rythmiques, entre autres pièces, "Ya belaredj", "Dakhli M'Sam'âi", "Houni Kanou", "Assafi âla ma mada", "Rachiq el qad", "Sabri Qalil", "Ana Touiyri" et "Had el wahch aâliya". Le spectacle présenté dans un décor de "qaâda algéroise", avec des ustensiles de dinanderie traditionnelle (briq, es'Sniy, m'rach) et des tables basses ornées de sucreries et de boissons chaudes, a été très apprécié par le public qui, à son tour, a rendu hommage à l'œuvre de Fadhéla Dziriya, par des salves d'applaudissements et des youyous nourris. Grande cantatrice et icône de la chanson algéroise et andalouse dans ses variantes Hawzie et Aroubi, Fadhéla Dziria, Fadhela Madani de son vrai nom, (1917-1970) a commencé très jeune à imiter Cheikha Yamna Bent el Hadj el Mahdi et Meriem

Fekkaï El Bessekria, animant dès les années 1930, les soirées de Ramadhan en arabe et en kabyle. Mohamed Lahbib Hachelaf et Haddad El Djillali, deux grands noms de la Radio algérienne la découvrent lors d'une émission intitulée, "Min koul fène chouiya" et l'aïdAnt à faire ses premiers pas dans la chanson, à une époque difficile, où la femme ne pouvait s'émanciper et prendre son destin en main. Partie en 1935 à Paris, après un mariage précoce qui n'a pas duré, la jeune femme chante dans les quartiers à forte concentration maghrébine et rencontre Abdelhamid Ababsa, qui lui apprendra plusieurs mélodies en vogue. À son retour au pays, elle anime cérémonies et fêtes, avant de croiser Mustapha Skandrani et Mustapha Kechkoul, deux grands artistes qui vont l'aider à trouver sa voie et choisir le registre de la chanson algéroise qui la conduit à intégrer le groupe de Meriem Fekkaï qui animait les soirées et les fêtes algéroises. En 1949 et après l'interprétation de "Rachiq el ked", Fadhéla Dziria enregistre "Mel Hbib Malou", une chanson qui fait très vite son succès, et amène Mahieddine Bachtarzi à l'engager comme chanteuse pour animer ses tournées, puis la distribuer dans des rôles au théâtre, avec Keltoum, Rachid Ksentini et Mohammed Touri, entre autres. Deux autres enregistrements, "Ana Toueyri" et "Houna Kanou", vont encore lui apporter le succès, avant d'être appelée par le devoir national et participer, avec sa sœur Goucem, à collecter des fonds, pour aider à financer la lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie. Arrêtée, elle se fait emprisonner à Barberousse. À sa sortie de prison, elle forme son propre ensemble musical avec sa sœur Goucem à la derbouka, Reinette l'Oranaise au violon et sa nièce Assia au piano et à l'orgue, confirmant sa place de diva dans le paysage de la chanson algéroise féminine. Préparé dans le cadre de la célébration du 105e anniversaire de la naissance du Cheikh Abdelkrim Dali, l'hommage à Fadhéla Dziria, intervient après ceux, organisés par la fondation éponyme de, Cheikha Titma (2011), Cheikha Yamna Bent el Hadj el Mahdi (2013) et Meriem Fekkaï (2019).

Benadel M

Cinéma(2019)

L'empreinte des jeunes réalisateurs

Malgré une faible visibilité conjuguée à la rareté d'événements en Algérie, l'actualité cinématographique de l'année qui s'achève aura été marquée par une présence persévérante de jeunes réalisateurs algériens dans les manifestations internationales. Les œuvres portées par ces cinéastes semblent inaugurer une vision rajeunie du cinéma. Elles sont, en tous cas, saluées par la critique et consacrées par de nombreuses distinctions. Après le succès de son premier long métrage documentaire "Fi Rassi rond-point" (Dans ma tête un rond-point), le réalisateur Hassan Ferhani a brillamment fait parlé de lui cette année avec la sortie de "143, rue du désert", un portrait poignant d'une femme gérante d'un petit relais routier dans le désert algérien. Présenté en avant-première mondiale au festival de Locarno, le documentaire remporte le Prix du "meilleur réalisateur émergent" et celui du "Jury junior". Tout au long de l'année, il sera tour à tour primé en Algérie, en Tunisie, en Corée du sud et en Egypte. Connu pour ses courts métrages "Demain Alger?" et "El Djazira", le réalisateur Amine Sidi Boumediene a signé en 2019 son premier long métrage de fiction, "Abou Leila". Le film sélectionné en compétition dans une trentaine de festivals internationaux a reçu le "Prix du meilleur film New Wave" du Festival européen du film de Séville (Espagne) et celui de la critique au Cinemed (France). Distribué dans "Abou Leila", Lyes Salem s'est vu pour sa part attribué le Tanit de la meilleure interprétation masculine aux Journées cinématographiques de Carthage (Jcc, Tunisie). Autre première œuvre ayant fait parlé d'elle, "Papicha" de la réalisatrice Mounia Meddour. Le film a été présenté à la semaine de la critique du dernier festival de Cannes et dans une dizaine de manifestations cinématographiques à travers le monde, France, Tunisie, et Belgique, entre autres. Au festival d'Angoulême (France), "Papicha" s'est adjugé le prix du public, du meilleur scénario ainsi que celui de la meilleure actrice décerné à Lyna Khoudri. Cette dernière, déjà distinguée à la Mostra de Venise en 2017 pour son rôle dans "Les bienheureux" de Sofia Djamaa, y confirme son talent d'actrice. Chacun à leur manière, Mounia Meddour et Amine Sidi Boumediene abordent les années du terrorisme qui, en une décennie, a plombé le climat social et politique en Algérie, laissant des traces profondes chez des générations entières d'Algériens. Au côté des jeunes talents qui confortent leur place dans le septième art, l'inénarrable Hamid Benamara, le cinéaste aux œuvres atypiques, est revenu en 2019 avec "Timelife", son dernier né sélectionné dans des festivals en Russie et aux Etats-Unis, alors que Merzak Allouache signe le thriller "Paysages d'automne" et "Vent divin", autre long métrage présenté en Allemagne.

A l'exception de "143, rue du désert" et de "Paysages d'automne" de Merzak Allouache, projetés deux fois lors du dernier Festival international du cinéma d'Alger (FICA), aucun des films sortis en 2019 n'a été projeté au public en Algérie. En plus de l'annulation des festivals du film arabe d'Oran et celui du film méditerranéen de Annaba, ces nouvelles productions pâtissent d'une absence totale de distribution en Algérie, malgré l'engouement du public cinéophile pour les sorties des films commerciaux étrangers. Meriem Achour Bouakkaz aura été, elle aussi, une des découvertes de l'année 2019 avec son documentaire "Nar" (feu) projeté une seule fois à l'occasion du 10e FICA. Tout comme El Kheyer Zidani, auteur de "Nice Very Nice" et Mohamed Benabdallah, réalisateur de "Je dirais tout à Dieu", des cinéastes qui ont signé des courts métrages à succès regrettent cette absence de visibilité de leurs œuvres en Algérie où le public se trouve sevré d'images sur les Algériens, tournées par des cinéastes algériens, se désolent-ils.

Stades de football (2019) Un parc vétuste et vieillissant, les nouvelles enceintes tardent à voir le jour



Avec un parc vétuste et vieillissant, la réalité du terrain a étalé encore une fois, en 2019, au grand jour le déficit en matière de stades de football en Algérie, en attendant la réception des nouvelles enceintes dont l'inauguration tarde à voir le jour. A l'exception du Temple olympique du 5-Juillet, la capitale ne possède plus de stades répondant aux normes techniques et internationales de la pratique de la discipline, d'où les difficultés rencontrées par la Ligue de football professionnel (LFP) de respecter sa programmation, notamment au début de la saison 2019-2020 quand les enceintes du 20-Août-1955 et du 1er-Novembre-1954 étaient fermées. La LFP s'est d'ailleurs résignée et a reporté le match de la 6e journée de Ligue 2 entre l'USM El-Harrach et la JSM Béjaïa, faute de terrain, alors que le NA Hussein-Dey a dû "immigrer" à Bologhine puis Dar El-Beida et le CR Belouizdad au 5-Juillet. Et pour ne rien arranger, la mission de la Confédération africaine de football a recalé les stades du 20-Août, Omar-Hamadi (Bologhine) et Rouiba pour ses compétitions continentales. Avec la fermeture du 5-Juillet pour la mise en place des équipements de contrôle d'accès et de billetterie électronique et la réhabilitation de la pelouse, l'USM Alger, le Paradou AC et le MC Alger, engagés dans les différentes coupes africaines et arabe, se sont rabattus sur le stade Mustapha-Tchaker de Blida. Mais l'état de la pelouse de ce dernier est loin d'être optimal et tout le monde se souvient du coup de gueule du sélectionneur national, Djamel Belmadi, le 8 octobre dernier en conférence de presse avant le match amical contre la RD Congo à Blida. "Il y a un très gros souci de stades. Franchement je suis dépité. Je me suis déplacé à Tcha-ker... la pelouse c'est du bricolage au sens propre du terme. Les choses n'ont jamais évolué", avait-il lancé avec regret.

"Le stade (Mustapha-Tchaker, ndlr) est vétuste. Il est dépassé par le temps", avait affirmé Belmadi, évoquant au passage le "triste spectacle" auquel il a assisté, le 21 septembre dernier, à l'occasion du match entre la sélection algérienne des joueurs locaux et son homologue marocaine, disputé à Blida dans le cadre des éliminatoires (aller) du Championnat d'Afrique des nations-2020. "Pelouse en piteux état, coupure de l'éclairage.... Ca faisait mal de voir ça", a-t-il dit, en citant quelques anomalies constatées lors de ce match par le sélectionneur national qui espère toutefois, comme tous les amoureux du ballon rond en Algérie, "voir l'inauguration, comme prévu, de nouveaux stades en 2020".

Quid des nouveaux stades ?

Il faut dire qu'en raison d'une politique jugée "peu efficace" par beaucoup en matière de réalisation des stades, la capitale, à l'instar d'autres wilayas, s'est retrouvée au fil des années avec un nombre de pratiquants en hausse et des infrastructures de plus en plus vieillissantes. En matière d'investissement et dans le cadre du plan de soutien à la croissance économique lancé en 2007, quatre stades olympiques sur les sept programmés par le gouvernement sont en cours de réalisation à Tizi-Ouzou (50.000 places), Oran (40.000), Baraki/Alger (40.000) et Douéra/Alger (40.000). L'organisation par l'Algérie du Championnat d'Afrique des nations de football des locaux en 2022 oblige les pouvoirs publics à réhabiliter les stades du pays et non pas seulement ceux d'Alger qui attend toujours la livraison, après plusieurs reports, des enceintes de Baraki et Douéra, dont les travaux ont été lancés en 2009. "Il y a aussi le grand stade de Sétif dont l'accélération de la cadence de construction s'impose et pourquoi pas construire un grand stade au Sahara", avait lâché le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, dans une de ses sorties sur le terrain. Dans le même contexte, le premier responsable du secteur avait révélé que la ville de Sig, dans la wilaya de Mascara, a bénéficié d'un stade d'une capacité d'accueil de 20.000 places, conforme aux standards internationaux et dont la réalisation a été "peu coûteuse". Plusieurs grands clubs de football en Algérie disposent de stades vétustes, à l'instar de la JS Kabylie, de l'USM Alger, du CR Belouizdad et de l'ES Sétif, des formations qui accumulent pourtant une grande partie des titres nationaux, mais restent démunies sur le plan infrastructurel. La JSK, club le plus titré de l'histoire du football en Algérie, tant sur le plan national qu'africain, continue d'évoluer dans son vieil antre du 1er-Novembre, en attendant la livraison de son stade flambant neuf de 50.000 places situé dans la localité de Boukhalfa (Tizi-Ouzou). Les regards se tournent inévitablement vers l'Etat, seule entité capable de construire stades et complexes olympiques sur tout le territoire national. A cet effet, l'ancien Premier ministre Nouredine Bedoui a donné, quelques jours avant sa démission, son accord pour le financement de plusieurs opérations, dans le cadre de la modernisation et de mise à niveau des stades de football existants, selon le ministère de la Jeunesse et des Sports. La première opération consiste en la mise en place de systèmes de contrôle d'accès électroniques pour 5 stades : Mustapha-Tchaker (Blida), 8-Mai-1945 (Sétif), 24-Février-1956 (Sidi Bel-Abbès), 19-Mai-1956 (Annaba) et Chahid-Hamlaoui (Constantine). Aussi et en prévision du CHAN-2022, cinq enceintes sportives seront mises à niveau et modernisées, en l'occurrence celles d'Annaba, Blida, Constantine, le 5-Juillet-1962 (Alger) et Ahmed-Zabana (Oran). Mais pour des acteurs du ballon rond en Algérie, les clubs, dont certains dépensent des milliards de centimes par an en masse salariale sans penser à édifier un centre d'entraînement, ont également une part de responsabilité et doivent s'impliquer davantage.

3ème J-Ligue des Champions d'Afrique (groupe D) Défaite amère de la JSK face au RAJA (2-0)



Confrontée au Raja de Casablanca ce vendredi soir pour le compte de la 3e journée de la Ligue des Champions d'Afrique (groupe D), la JS Kabylie n'a malheureusement pas réussi à trouver la faille, dans un match très pauvre en occasions, malgré un bon engagement physique des deux équipes. Score final 2-0 en faveur du Raja. Pourtant, les Canaris ont montré de bonnes dispositions tactiques en première mi-temps. Et on voyait mal le match se décanter, tant les occasions des deux côtés se faisaient rares. La jeune équipe kabyle a réussi à tenir bon, comme ce fut le cas lors du dernier match contre l'Espérance de Tunis (perdu 1-0 à Tunis). En deuxième mi-temps, les Casablancais sont rentrés avec plus de conviction, et ont rapidement trouvé la faille à la 51e par l'intermédiaire du joueur congolais, Malango Ngita, qui a profité du laxisme des défenseurs kabyles dans la surface de réparation, pour ajuster tranquillement Benbot d'un tir croisé. Pris dans l'euphorie du premier but, les

Marocains ont logiquement doublé la mise 3 minutes après par Rahimi, suite à un tir de Malango Ngita repoussé par le keeper algérien. En 3 minutes, les Jaunes et Vert ont donc encaissé deux buts coup sur coup. Avec un peu plus d'expérience les Canaris auraient pu sans doute éviter ce genre de scénario. En fin de match, le jeune joueur formé au club, Tafni, aurait pu redonner espoir aux Canaris dans ce match, mais son tir a heurté le poteau gauche du gardien marocain. L'inexpérience des coéquipiers de Hamroune dans ce match a eu raison d'eux, toutefois, ils ont les ingrédient pour remporter la manche retour le 10 juin prochain à Tizi Ouzou. Dans l'autre match du groupe, l'Espérance de Tunis a été accrochée par Vita Club (0-0). Au classement on retrouve le club tunisien en tête (7 points) suivi du Raja de Casablanca (6 points), la JS Kabylie occupe la 3e marche (3 points) et enfin le club congolais ferme la marche (1 point).

B.N

CR Belouizdad : Saïd Allik promu au poste de DG



Le directeur sportif de la SSPA/Chabab Riadhi Belouizdad (Ligue 1 professionnelle de football), Saïd Allik, a été finalement promu au poste de Directeur général, après avoir été prié de quitter le club après les congés de fin d'année, a indiqué vendredi soir un communiqué du club algérois. Alors que le club a laissé partir son entraîneur, Abdelkader Amrani qui a terminé la phase aller en tête, la direction a annoncé dans la journée de vendredi que trois dirigeants étaient priés de quitter le club après les congés de fin d'année. Un second communiqué a précisé que le responsable du développement, Amine Sebie, le secrétaire général, Mustapha Laroussi ainsi que le directeur sportif, Saïd Allik, étaient invités à prendre leur congé annuel avant d'être libérés par le club. "Les Directeurs Saïd Allik et Amine Sebia pourront solder leur congé annuel avant d'être officiellement libérés de leurs fonctions au sein du club, alors que le Secrétaire général Mustapha Laroussi pourra se considérer libre juste après le match de Coupe d'Algérie", prévu ce

samedi contre l'IS Tighennif, a encore précisé la Direction belouizdadie dans un bref communiqué. Mais un troisième communiqué publié vendredi soir a expliqué que finalement Saïd Allik sera promu au poste de directeur général de la SSPA Chabab Belouizdad à son retour de vacances. Par ailleurs, la direction a décidé de "renouveler" sa confiance "au staff technique actuel", qui avait pris les destinées du club par intérim, après le départ d'Abdelkader Amrani. Ce staff se compose de l'entraîneur adjoint Lotfi Amrouche et de l'ancien capitaine belouizdadi Karim Bekhti, et dont la mission était initialement juste de préparer l'équipe pour le match de coupe contre l'IS Tighennif (inter-régions) prévu ce samedi (14h00), dans le cadre des 32es de finale de l'épreuve. Le CR Belouizdad occupe provisoirement la tête du championnat de Ligue 1 avec deux longueurs d'avance sur le MC Alger qui compte un match en moins contre l'ES Sétif prévu le 9 janvier prochain au stade Omar Hamadi (Bologhine).

Voile : 150 véliplanchistes présents au Festival national des jeunes talents

Près de 150 jeunes véliplanchistes étaient attendus au Festival national des jeunes talents de voile, ouvert le vendredi et ce jusqu'au lundi prochain à Ain Turk (Oran). Les compétitions de ce rendez-vous sportif, organisé par la FAV avec le concours de la ligue d'Oran, concernant les disciplines Optimist, Bic Techno, Kite Surf. La participation est ouverte aux sélections nationales,



aux équipes représentant les ligues d'Alger, Oran, Tipasa, Mostaganem et Skikda, ainsi qu'aux clubs de Tizirt (Tizi-Ouzou), Marsa Benmhidi (Tlemcen) et l'association sportive de Tlemcen. Concernant le Kite Surf, la sélection nationale des -20 ans, conduite par l'entraîneur Islem Lazouri, effectuera un stage auquel prendront part 12 athlètes dont deux filles. Dans l'épreuve Optimist, près de 100 jeunes athlètes dont 30 filles y sont attendus, alors les épreuves du Bic Techno réuniront 35 athlètes dont 10 filles. Alors que la journée du vendredi est consacrée aux séances d'entraînement des sportifs concernés par ce Festival, la journée de samedi marquera, quant à elle, le coup d'envoi des compétitions. Cette manifestation sportive entre dans le cadre des préparations des athlètes des disciplines de l'Optimist et du Bic Tehno dans l'optique des prochaines échéances notamment les Jeux méditerranéens-2021 d'Oran. Pour le Kite Surf, l'objectif à long terme des jeunes athlètes concerne surtout les Jeux olympiques-2024. Pour rappel, la sélection nationale de Bic Techno a participé au championnat d'Afrique de Djerba (Tunisie) du 16 au 22 décembre, sous la conduite de l'entraîneur Kheireddine Bousaha.

Championnat national de lutte (senior): La compétition mardi et mercredi à la Coupole

Le championnat national de lutte senior (messieurs et dames), prévu initialement samedi 28 et dimanche 29 décembre, a été reporté à mardi et mercredi à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf avec la participation de 225 athlètes de 15 ligues. La journée de mardi sera consacrée aux éliminatoires de la lutte libre dans les catégories 57 kg, 65 kg, 74 kg, 86 kg, 97 kg, de la lutte gréco-romaine (55 kg, 63 kg, 72 kg, 82 kg, 97 kg), de la lutte féminine (50 kg, 55 kg, 59 kg, 65 kg, 72 kg) ainsi qu'aux finales qui auront lieu à partir de 18h15. Les épreuves de mercredi seront réservées aux tours éliminatoires de la lutte libre dans les catégories 61 kg, 70 kg, 79 kg, 92 kg, 125 kg, de la lutte gréco-romaine (60 kg, 67 kg, 77 kg, 87 kg, 130 kg) et de la lutte féminine (53 kg, 57 kg, 62 kg, 68 kg, 76 kg), alors que les finales se tiendront à partir de 16h15. Les lauréats de ce championnat national seront récompensés par des diplômes et médailles.



Open Milev 2019 du karaté do: 600 athlètes au rendez-vous

La troisième édition du tournoi international "Open Milev du karaté do" a débuté vendredi à la salle omnisport (OMS) Chahid Benabderahmane Tayeb à Mila avec la participation de 600 athlètes des catégories minimes et juniors filles et garçons. Cette compétition de deux jours a regroupé les athlètes



de 86 clubs algériens et étrangers dont "Itihad jamarek" (Libye), "Nousour carthage" et "Magic sport" (Tunisie) aux côtés des clubs des wilayas d'Alger, Ain Temouchent, Constantine, Annaba et Ain Defla, selon la ligue locale du karaté do, organisatrice de l'événement. Les épreuves regroupent les spécialités "kata" et "kumité" en individuel et par équipes supervisées par des arbitres badgés africains et internationaux dans cette discipline, a-t-on noté. Au lancement de ce rendez-vous international, en présence des autorités locales et des représentants de la Fédération algérienne de karaté, une minute de silence a été observée à la mémoire du défunt vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée populaire nationale, feu Ahmed Gaid Salah. Les éliminatoires de la spécialité "kata" des catégories minimes et juniors ont été entamées et celles du "kumiti" débiteront en fin de journée et devront se poursuivre samedi matin ont détaillé les organisateurs. L'annonce des résultats et la cérémonie de remise des prix aux vainqueurs en individuel et en équipe est prévue samedi en fin de journée, a-t-on conclu.

Athlétisme- préparation de l'élite algérienne La Direction technique nationale globalement satisfaite



Le Directeur technique des équipes nationales algériennes d'athlétisme, Abdelkrim Sadou s'est dit "globalement satisfait" des conditions de préparation des différents Elites nationales, au terme d'une visite d'inspection, l'ayant conduit dernièrement à Sétif et OConstantine, où se regroupent respectivement les sélections de cross, de demi-fond et d'athlétisme. En effet, 37 athlètes, entre demi-fondistes et crossmen sont actuellement en stage de pré-sélection à l'Ecole nationale des sports olympiques de Sétif, pour dégager la liste des candidats qui auront la lourde tâche de représenter les couleurs nationales aux prochaines échéances internationales, dont les championnats d'Afrique d'athlétisme, prévus en 2020 à Alger. Sept dames figurent parmi cet effectif élargi, "constitué sur la base des résultats de la saison écoulée et qui pourrait changer au fil de la saison, en fonction de la forme et du niveau des athlètes", a encore précisé la Fédération concernant ce regroupement, devant s'achever le 6 janvier prochain. À Constantine, le DEN s'est particulièrement enquis des conditions de préparation du médaillé d'or sur le tripe saut des derniers Jeux Africains à Rabat (Maroc), Yasser Mohamed Tahar Triki. Ce

dernier, qui sera le seul algérien engagé dans les prochains championnats du monde d'athlétisme en salle, prévus du 13 au 15 mars 2020 à Nankin (Chine), a en effet préféré rester à Constantine cette année, et travailler sous la houlette de son entraîneur, Azzedine Talhi. "Triki a opté pour une préparation chez lui, où il ne manque de rien, et il travaille dans de très bonnes conditions. Toutes les commodités nécessaires ont été mises à sa disposition et il s'entraîne sérieusement" a assuré le DEN. Concernant le stage des crossmen à Sétif, Sadou a considéré que même "les conditions climatiques sont plus moins favorables", surtout pour une région réputée pour être assez froide l'hiver. Quoique, ce qui semblait l'avoir frappé le plus dans sa déclaration au site officiel de la fédération, c'est "la discipline du groupe" qu'il a jugée "irréprochable" et ce, malgré la présence d'un effectif relativement élevé de 37 athlètes. Outre les Championnats d'Afrique à Alger, la sélection nationale juniors prépare les Championnats du monde des moins de 20 ans, prévus du 7 au 12 juillet 2020 à Nairobi (Kenya), a encore précisé l'instance fédérale concernant le regroupement des U20, qui font également partie du stage.

Bilel CV

Equitation : Début des épreuves de la coupe d'Algérie de saut d'obstacles par équipe cadets et juniors à Sidi Bel Abbes

Les épreuves de la Coupe d'Algérie de saut d'obstacles par équipes (cadets et juniors) ont débuté vendredi au centre équestre de Béni-Ameur, à Sidi Bel-Abbès. Avant le coup d'envoi, une minute de silence a été observée à la mémoire du défunt de la nation, le Moudjahid Général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah. Cette manifestation hippique de trois jours, organisée par le club équestre "Etrier Oranais", en collaboration avec la fédération de cette discipline, regroupe une vingtaine de clubs en cadets et juniors représentant différents clubs équestres du pays. Les deux premières journées seront consacrées au déroulement de deux tours éliminatoires pour les cavaliers cadets âgés de 10 à 14 ans montant des chevaux âgés de 4 ans et plus avec dimension des obstacles de 1,05 m sans chrono et les juniors âgés de 15 à 18 ans enfourchant des chevaux de 5 ans et plus, sur des obstacles de 1,10 et 1,15 mètre. Dans cette épreuve de coupe d'Al-

gérie, les équipes seront représentées par quatre couples de cavaliers. Les huit meilleurs en cadets et juniors ayant obtenu le plus petit nombre de pénalités, lors du premier et deuxième tour, seront qualifiés pour la finale prévue dimanche avec un contrôle antidopage pour les trois premiers en cadets et juniors. En marge de cette compétition, des épreuves de formation pour cavaliers âgés de 10 ans et plus sur des obstacles de 80cm sont prévues. Cette compétition a été programmée au centre équestre Béni Ameur de Sidi Bel-Abbès en raison des grands travaux de réhabilitation du centre équestre "Etrier Oranais" d'Es-Sénia, dans le cadre des préparatifs des Jeux méditerranéens prévus à Oran en 2021. Cette infrastructure devra abriter les épreuves équestres et sera réceptionnée le mois de mars prochain. Pour mémoire, le trophée par équipes seniors de cette édition de coupe d'Algérie, disputé en novembre dernier à Blida, avait été remporté par le club CHM Blida.

Comment se calcule l'IMC ?

L'Indice de masse corporelle (IMC) est une mesure internationale inventée dans les années 1830 qui se calcule avec une formule mathématique simple et rapide. L'IMC permet d'estimer si votre poids est en adéquation avec votre taille mais cet indicateur de corpulence a ses limites.

L'Indice de masse corporelle (IMC) est la mesure phare pour détecter l'obésité. Il se calcule simplement en divisant votre poids par votre taille (en m) au carré. Cela donne un résultat dont l'unité de mesure est kg/m². Avec le calcul de l'IMC vous pouvez savoir, vaguement, si votre poids correspond au poids d'une personne en bonne santé. Mais cet indicateur a des limites inhérentes à sa simplicité.

L'IMC est-il un indicateur fiable ?

L'IMC est allègrement utilisé en milieu médical pour sa rapidité.

Pourtant sa fiabilité est loin de faire l'unanimité. Bien sûr, il convient de ne surtout pas tenir compte de l'IMC chez des cas particuliers comme des femmes enceintes ou des sportifs. Mais, même chez la population normale, il semblerait que l'IMC se trompe une fois sur deux. En effet, cet indice permet de repérer les personnes en surpoids ou obèse, il ne permet pas d'analyser leur graisse viscérale, celle qui se loge autour des organes. Et c'est bien celle-ci qui pose souvent problème. Or, il existe beaucoup de personnes minces du point de vue de l'IMC mais qui accumulent par leur mode de vie, par exemple, de la graisse viscérale. Cela pose question quant à la pertinence de cet indicateur. Son utilisation massive a d'ailleurs sous-estimé « l'épidémie » actuelle d'obésité.

Un meilleur indicateur : l'IMG

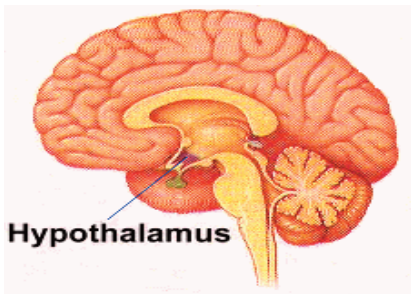
L'Indice de masse grasse ou IMG est un indicateur bien plus utile que l'IMC. Bien que l'IMC soit la méthode la plus fréquemment utilisée pour évaluer le surpoids et l'obésité, cette méthode est, comme nous l'avons vu, fortement critiquée car l'IMC ne reflète pas toujours la véritable masse grasse, qui

peut être mieux évaluée par une évaluation de la masse grasse et de la masse maigre. L'IMG se calcule après avoir passé des examens médicaux spécifiques à l'aide d'un impédancemètre. Selon une étude, cet indicateur prédit très bien le risque de syndrome métabolique, il est indépendant de l'IMC ou du pourcen-

tage de masse grasse corporelle. Il représenterait donc un indicateur de choix pour diagnostiquer des personnes à risques. Son seul problème est d'être beaucoup plus coûteux en temps et en argent pour être obtenu là où l'IMC ne prend que le temps de la division.



Hypothalamus



L'hypothalamus est une petite région située au cœur du cerveau, qui sert de pont entre le système nerveux autonome et le système endocrinien. Il est en effet impliqué dans la régulation de grandes fonctions comme la faim, la soif, le sommeil ou la température corporelle. Il est aussi impliqué dans le comportement sexuel et les émotions.

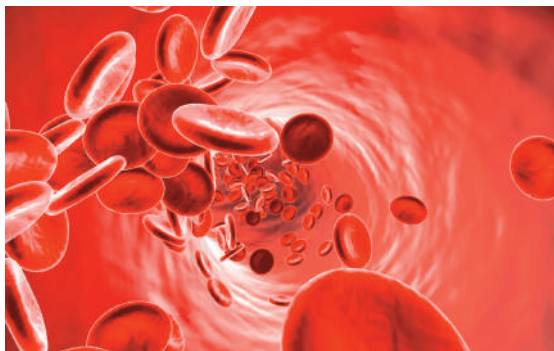
Ses fonctions endocrines (sécrétion de neurohormones) entraînent la régulation de la fonction endocrine de l'hypophyse, la glande située dessous. Les hormones sécrétées par l'hypothalamus ont toutes, ou presque, une influence sur la production des hormones hypophysaires :

- la dopamine inhibe la production de prolactine ;
- l'hormone thyroïdienne (TRH) stimule la production de thyroïdostimuline (TSH) ;
- la somatostatine (GH-RH) permet la libération de l'hormone de croissance somatotrophine (STH) ;
- la somatostatine (GH-RIH) inhibe le largage de la STH ;
- la gonadolibérine (ou GnRH) est responsable de la synthèse et de la sécrétion de la FSH et de la LH (hormones) ;
- la corticolibérine (CRH) favorise la production d'hormone corticotrope (ACTH) ;
- l'ocytocine (impliquée dans les contractions utérines, la lactation et l'attachement) et la vasopressine (une hormone antidiurétique) sont synthétisées par l'hypothalamus mais libérées par l'hypophyse dans la circulation sanguine.

Structure de l'hypothalamus

L'hypothalamus est de petite taille (quelques centimètres cubes) et constitué de nombreuses paires de noyaux formés de cellules nerveuses, situées sous le thalamus et au-dessus de l'hypophyse. Une petite tige relie d'ailleurs l'hypophyse à l'hypothalamus, la tige pituitaire. Les neurones de l'hypothalamus synthétisent les différentes hormones et les libèrent dans un premier réseau de capillaires qui se rassemblent pour former une veine, le système porte hypothalamo-hypophysaire. Celui-ci transporte les hormones de l'hypothalamus vers l'hypophyse, où les hormones sont relarguées par un deuxième réseau de capillaire pour activer les neurones hypophysaires.

Comment le sang est-il fabriqué ?



Le sang est fabriqué chaque jour par notre corps à un rythme effréné de plusieurs milliards de cellules par jour. Les cellules du sang et le plasma ont des origines différentes. La moelle osseuse est responsable de la régénération des éléments figurés du sang, c'est-à-dire les cellules sanguines (les cellules du sang) : c'est l'hématopoïèse.

Dans le sang, les globules blancs, globules rouges et les plaquettes sont tous synthétisés à partir des mêmes cellules souches hématopoïétiques, mais la différenciation activée par différentes hormones varie :

- la leucopoïèse donne naissance aux leucocytes (globules blancs) : les macrophages, les lymphocytes, ou les granulocytes ;
- l'érythropoïèse permet la maturation des hématies (globules rouges), dont la perte du noyau cellulaire ;
- la thrombopoïèse permet la synthèse des plaquettes sanguines, fragments de cellules plus grandes, les mégacaryocytes.

Plasma : les protéines plasmatiques

Le plasma quant à lui est composé à 90 % d'eau, et contient des protéines plasmatiques synthétisées par différents organes :

- l'albumine est synthétisée par le foie ;
- le fibrinogène est fabriqué par le foie et les mégacaryocytes ;
- les anticorps sont synthétisés par les cellules immunitaires.

B.Meriem

Sommeil profond



Le sommeil profond correspond à une phase du sommeil lent qui précède l'entrée dans le sommeil paradoxal. Quand le sommeil devient profond, la fréquence des ondes cérébrales diminue, de même que la température corporelle, la fréquence de la respiration, le pouls ou la pression artérielle.

Place du sommeil profond dans le cycle du sommeil

Lorsque l'individu s'endort, il entre dans le sommeil lent. D'abord léger, ce sommeil devient de plus en plus profond. Le sommeil profond se met en place 30 à 45 mn après l'endormissement. En fin de cycle, l'individu entre dans le sommeil paradoxal, puis un nouveau cycle démarre. Un cycle du sommeil dure 1 h 30 à 2 h en moyenne.

Caractéristiques physiologiques du sommeil profond

L'individu traverse plusieurs étapes pour arriver au sommeil profond,

après l'endormissement. Tout d'abord, les ondes alpha du cerveau sont progressivement remplacées par des ondes thêta (stade 1). Puis, le tracé électroencéphalogramme devient irrégulier et le réveil devient de plus en plus difficile (stade 2). Quand le sommeil s'approfondit encore, des ondes delta apparaissent et les muscles sont plus décontractés (stade 3, sommeil moyennement profond). Lorsque le sommeil est devenu profond, l'électroencéphalogramme est dominé par des ondes delta de 1 à 4 Hz (stade 4). L'activité des muscles lisses du tube digestif augmente. C'est généralement pendant ce sommeil profond que peuvent apparaître énurésie ou somnambulisme.

Quand le sommeil profond est perturbé

Le sommeil lent a un rôle réparateur pour l'organisme : lorsque l'individu manque de sommeil, le sommeil lent a tendance à durer plus longtemps en début de nuit.

Calorie

La calorie est beaucoup utilisée en diététique pour quantifier l'énergie apportée au corps par les aliments ingérés.

Calories des aliments

- Un gramme de lipide apporte 9 kcal.
 - Un gramme de protéine apporte 4 kcal.
 - Un gramme de glucide apporte 4 kcal.
- Toutefois, l'apport calorique d'un aliment ne permet pas, en soi, de savoir s'il fait grossir ou pas. Ainsi, une cuillerée à café de chocolat représente autant de calories qu'une orange...

Besoins caloriques par jour

Les besoins quotidiens en calories varient

selon le sexe, l'âge, la corpulence, le type d'activité, la dépense physique et l'état général de santé. Les diététiciens s'accordent à dire qu'entre 20 et 60 ans, 1.800 à 2.200 kcal par jour sont nécessaires à une femme. Alors qu'un homme devra, en moyenne, en consommer 2.400 à 2.700. Deux tiers de ces calories sont liés au fonctionnement du corps (activité du cerveau et du cœur, maintien de la température du corps, mouvements respiratoires, digestion). La troisième part est attribuée aux activités physiques. Ainsi, un individu de 60 kg brûle 500 kcal lors d'une course d'une heure. Si les calories consommées dépassent celles apportées par l'alimenta-

tion, alors le corps va puiser dans ses réserves de graisse : on maigrit.

La calorie en physique

À la base, la calorie est une unité d'énergie utilisée en physique. Elle correspond à l'énergie nécessaire pour chauffer de 14,5 °C à 15,5 °C un gramme d'eau sous une pression d'une atmosphère. Cette quantité d'énergie, inventée en 1826 par Nicolas Clément, n'est pas utilisée dans le système international, car trop incertaine. On lui préfère le joule (J). Les mesures expérimentales donnent entre 4,1852 J et 4,1858 J pour une calorie.

Ain Defla: Un mort dans une explosion dans un local de réparation de réfrigérateurs

Une personne est décédée suite à une explosion de gaz survenue jeudi en début de soirée à Ain Lachiakh (50 km au sud d'Ain Defla) dans un local de réparation de réfrigérateurs, a-t-on appris vendredi auprès de la direction locale de la Protection civile. La victime (33 ans) s'affairait à réparer un réfrigérateur dans un local situé à la rue du 1er novembre d'Ain Lachiakh lorsqu'une explosion de gaz acétylène se produisit, la tuant sur le coup, a précisé l'officier de permanence de la direction locale de ce corps constitué, le lieutenant Makhlof Cherief. Outre le décès enregistré, l'explosion en question a provoqué un effondrement partiel du plafond du local ainsi qu'une panique parmi les résidents des habitations qui lui sont limitrophes. La victime a été transférée à la morgue de l'hôpital de Khémis Miliana, a-t-on signalé. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

Lutte contre criminalité Sept narcotrafiquants arrêtés et plus de 100 kg de kif saisis à Naâma, Tlemcen, Mostaganem et Khenchela

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, ont appréhendé, le 26 décembre 2019, à Naâma, Tlemcen, Mostaganem/2e RM et Khenchela/5e RM, sept (07) narcotrafiquants et ont saisi un (01) quintal et (27) kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté un (01) individu et ont saisi 830 unités de différentes boisons à Biskra/4e RM", note la même source. Par ailleurs, un détachement de l'ANP "a intercepté, à Bordj Badji Mokhtar/6e RM, deux (02) personnes et a saisi six (06) groupes électrogènes et six (06) marteaux piqueurs, tandis que des tentatives de contrebande de 13945 litres de carburant ont été déjouées à Souk-Ahras, Tébessa et El Tarf/5e RM et El Oued/4e RM". D'autre part, des Garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale "ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 21 personnes à Tipaza/1e RM, Oran, Ain Témouchent et Mostaganem/2e RM, alors que 15 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Adrar/3e RM", ajoute le communiqué.



Tissemsilt Mort d'un vieil homme dans l'incendie de son domicile

Un vieil homme, âgé de 86 ans est décédé, jeudi soir, à la suite d'un incendie, déclaré dans son domicile situé au village "Ain Kerma", commune de Tissemsilt, a-t-on appris, hier, des services de la Protection civile. Les éléments de la protection civile se sont rendus sur le lieu de l'incendie, où ils ont trouvé le corps sans vie du vieillard, subissant des brûlures du troisième degré, suite au déclenchement du sinistre, selon la même source, faisant état que l'incendie s'est déclaré suite à une fuite de gaz. La dépouille de la victime a été transférée à la morgue de l'établissement hospitalier de la wilaya, tandis qu'une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances de l'incident.

Protection civile Une personne décédée intoxiquée et 24 victimes incommodées par le CO sauvées

Vingt quatre victimes incommodées par le monoxyde de carbone CO, suite à l'utilisation des appareils de chauffage et chauffe bain à l'intérieur des habitations ont été sauvées et secourues, a indiqué Samedi, la DGPC dans un communiqué. En effet des soins de première urgence ont été prodigués à 11 personnes à Constantine, 4 personnes à El Bayadh, 4 autres personnes à Sétif, 3 à Alger et 2 personnes à Ghardaïa. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées dans un état satisfaisant vers les hôpitaux. Par contre une personne de sexe masculin âgé de 21 ans est décédé intoxiqué par le monoxyde de carbone émanant d'un appareil de chauffage, sis la cité les Aurès commune d'Ain El Beida.

Aéroport d'Alger Tentative de transfert illicite de plus de 26.000 euros déjouée

Les services de la Police aux frontières (PAF) de l'Aéroport International Houari Boumediene (Alger) ont déjoué une tentative de transfert illicite de devises d'un montant estimé à 26.600 euros, indiquait, vendredi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les éléments de la PAF ont procédé à l'arrestation de deux passagers au niveau du point de contrôle en partance pour Dubaï avec 26.600 euros en leur possession dissimulés dans leurs valises, précisait la même source. La somme en devise ainsi saisie a été transférée aux services compétents pour parachever les formalités légales. Par ailleurs, les éléments de la police d'Alger ont effectué plusieurs décentes, qui se sont soldées par l'arrestation de 167 individus impliqués dans le trafic de drogue et de psychotropes et la saisie de 2692 comprimés psychotropes, 512 g de kif traité et 52 armes blanches prohibées. À Sétif et à Biskra, les services de Sûreté ont arrêté 14 mis en cause et saisi 3200 comprimés psychotropes, ajoutait la même source.



Lutte contre le terrorisme Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Blida

Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, un détachement combiné de l'ANP a arrêté, le 27 décembre 2019, un (1) élément de soutien aux groupes terroristes à Blida/1 RM, tandis qu'un autre détachement de l'ANP, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, ont intercepté, à Ouargla/4 RM, cinq (5) individus, et récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, et une quantité de munitions, et saisi 10 kg et 112g de kif traité et une somme d'argent estimée à 130 millions et 300.000 centimes". Quatre (4) autres individus "ont été arrêtés à Tébessa/5 RM, Ouargla/4 RM et Sidi-Bel-Abbès/2 RM par des détachements de l'ANP, et des éléments de la Gendarmerie nationale qui ont saisi également lors de cette opération de lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, "deux (2) véhicules, 33.291 comprimés psychotropes, et une somme d'argent estimée à 2 milliards et 560 millions de centimes». Par ailleurs, des éléments

de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières, "ont intercepté 5 narcotrafiquants et saisi 60 kilogrammes de kif traité, à Tlemcen/2 RM et Tizi Ouzou/1 RM». Dans le même contexte, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale, "ont arrêté, à Oum El-Bouaghi, Batna /5 RM et M'sila/1 RM, trois (3) personnes, et saisi un véhicule, 4 fusils de chasse et 6 kg de poudre noire, tandis qu'un autre détachement de l'ANP, a appréhendé un individu, à bord d'un véhicule tout-terrain chargé de 1,75 Tonnes de denrées alimentaires, à In Guezam/6 RM", a-t-on ajouté. D'autre part, un détachement de l'ANP, "a arrêté, à Djanet/4 RM, dix (10) orpailleurs et saisi 3 véhicules tout-terrain, tandis que des garde-côtes ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 17 personnes à Oran/2 RM, alors que 48 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen/2 RM et Béni-Ounif /3 RM".

Djelfa : Enquête épidémiologique sur la mort de trois membres d'une même famille

La direction de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière de Djelfa a ouvert une enquête épidémiologique sur la mort de trois membres d'une même famille, dans la nuit de vendredi à samedi, a-t-on appris, hier auprès de son directeur, Belakhel Fites. "L'enquête concerne la mort de trois membres d'une même famille, à savoir une femme de 63 ans, sa fille de 42

ans, et son gendre de 48 ans, tous accueillis au niveau de l'établissement hospitalier Mehad Abdelkader du chef lieu de Djelfa", a indiqué M.Fites dans un entretien téléphonique. Cette enquête épidémiologique vise la détermination des causes et les circonstances, encore non identifiées, de la mort de ces trois personnes, a souligné le même responsable.

Accidents de la circulation : 13 morts et 30 blessés en 48 heures



Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 30 autres ont été blessées dans 10 accidents de la circulation survenus durant les dernières 48 heures au niveau national, selon un bilan publié samedi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'El Oued où 5 personnes sont décédées et 6 autres blessées dans une collusion entre un véhicule léger et un camion survenue sur la route nationale numéro 48, au niveau de la commune et daïra de Reguiba. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour le

sauvetage de 24 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain dans les wilayas de Constantine, El Bayadh, Sétif, Alger et Ghardaïa. Toutefois, une personne de sexe masculin âgée de 21 ans est décédée intoxiquée par le monoxyde de carbone émanant d'un appareil de chauffage, dans la commune d'Ain El Beida (Oum El-Bouaghi). Les éléments de la Protection civile ont également procédé à l'extinction de cinq (5) incendies dans les wilayas de Bejaia, Skikda, Ain Defla, Mostaganem et Blida.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉFUSION

QUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

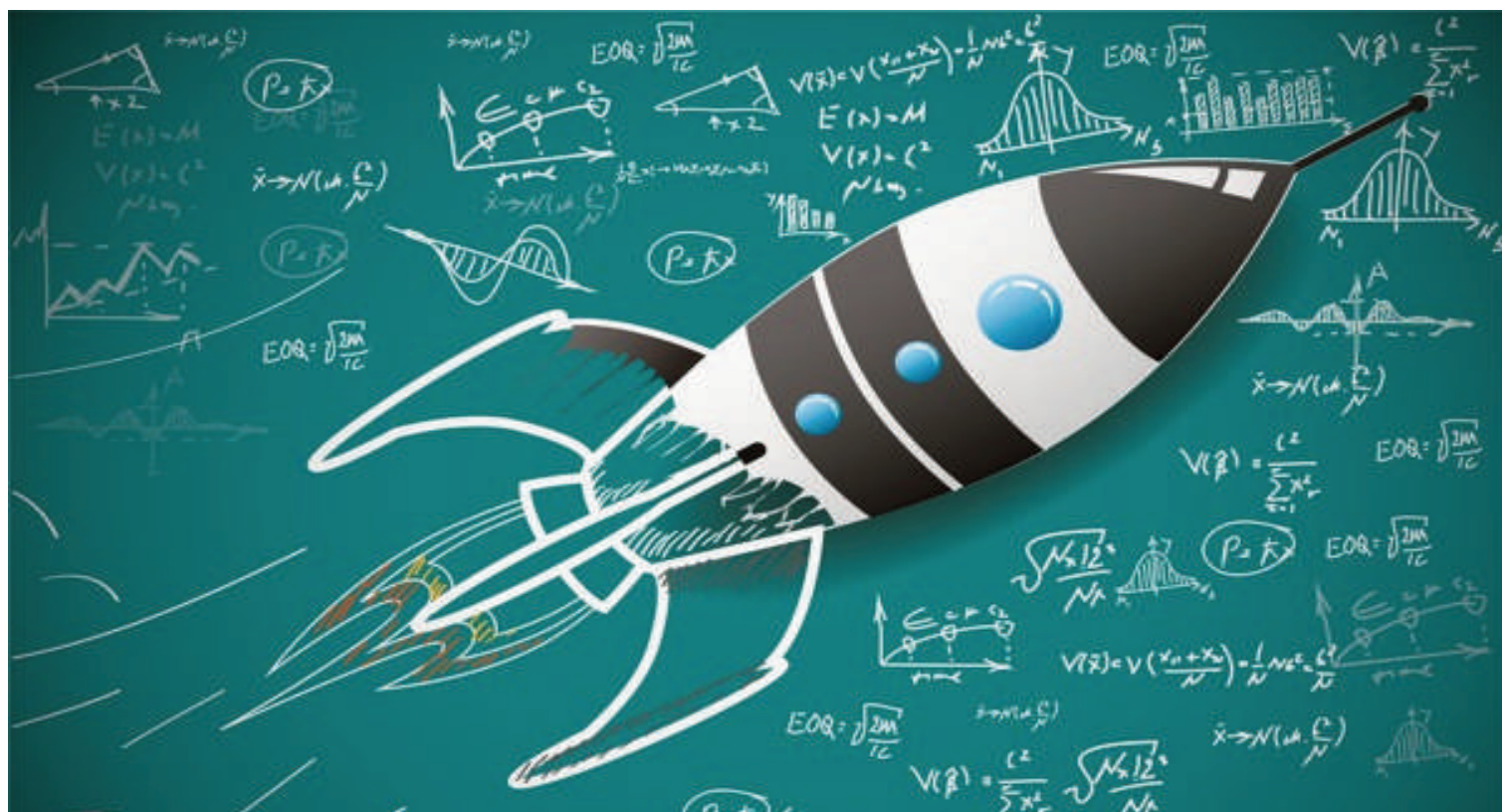
SIA

Créer le buzz autour de son entreprise

Le buzz, il peut avoir été orchestré par une entreprise qui l'a préparé des mois à l'avance comme pour le parfum créé pour Neymar. Tout avait été pensé, calculé et si bien réfléchi... Mais patatras, l'histoire personnelle de Neymar avec une brésilienne va en un instant détruire des mois de travail de l'équipe de l'agence de presse... Ikea qui met en scène son ouverture de magasin en plaçant aux bords de la Seine, des jacuzzis, une idée drôle mais c'était sans compter sur certains politiques pour susciter des critiques acerbes... Le buzz, pas si facile que cela à réussir. Faire parler de son entreprise, lors de son lancement, est un véritable challenge pour son créateur. Au-delà de la faire connaître, il faut arriver à trouver l'action qui suscitera l'intérêt. Laissons un instant de côté les outils de communication habituels et les modes classiques de prospection, et penchons-nous sur quelques méthodes pour créer le buzz autour de l'entreprise ou de ses produits ou services.

Exemples de buzz

Un exemple de buzz est celui provoqué par l'artiste Stromae. Quelques mois avant la sortie de son dernier album, il laissait filtrer dans les médias quelques images de lui titubant dans les rues de Bruxelles. L'affaire fait bruit, beaucoup le disent perdu, avant de s'apercevoir quelques semaines plus tard qu'il s'agissait d'extraits du clip vidéo de son premier single... Le buzz était bien là, tout le monde attendant de revoir l'artiste. Dans un autre genre, Fanta avait lancé l'année dernière la première publicité à manger ! La marque



voulait ainsi, par l'insertion de sa publicité dans la presse papier, faire découvrir le nouveau goût de sa boisson. Façon étonnante certes, mais qui avait provoqué des réactions. LG faisait la mauvaise surprise aux passants, sous couvert d'améliorer les capacités de leur téléphone, de les casser devant leurs yeux ! Cela pour au final leur offrir le nouveau smartphone de la marque. Enfin, Coca Cola dernièrement créait le buzz en proposant aux consommateurs d'avoir leur prénom inscrit sur la fameuse bouteille ou canette. Succès phénoménal repris par la suite par Nutella.

Pour faire un buzz réussi

Avec internet et la vitesse de diffusion des informations, il est aujourd'hui plus facile de créer le buzz, mais celui-ci doit être entièrement maîtrisé pour ne pas se retourner contre l'entreprise ou la marque et nuire à sa réputation. Quelques entreprises ont fait les frais de buzz mal pensés : Sébastien Chabal qui montre le mauvais exemple en mettant les doigts dans la prise pour la marque Poweo, ou encore Cuisinella qui indignes les internautes en piégeant trois passants dans une vidéo glauque. Pour ce faire, l'entreprise doit s'as-

surer que sa communication respecte certains points clés. Tout d'abord, pour interpeller le public et susciter le buzz, la communication doit être créative et innovante, tout en restant fidèle aux valeurs de la marque ou de l'entreprise et bien entendu à celles des personnes qu'elle cible. Concernant le ton utilisé, qu'il s'agisse de l'humour, de l'horreur, du suspense ou de la provocation par exemple, l'entreprise doit veiller à ce qu'il n'entre pas trop en contradiction avec son image pour être compris. Cette compréhension doit aussi se retrouver dans le message en lui-même, qui doit être clair et facile pour être mémorisé d'une part, et

pour ne pas risquer d'être déformé d'autre part. Une autre étape d'importance consiste ensuite à bien définir les personnes qui pourront, de par leurs influences, se faire le relai de la communication. Il s'agit par exemple des journalistes, des blogueurs et des internautes actifs sur les forums, ou encore des animateurs de groupes sur les réseaux sociaux.

Enfin, le buzz doit être suivi, alimenté et mesuré par l'entreprise : suivi pour répondre aux questions et remarques qu'il suscite, alimenté pour continuer de vivre dans le temps, et mesuré pour déterminer son efficacité.

k.a

Les secrets d'une organisation efficace

Une organisation efficace demande avant tout de scanner notre manière de travailler pendant une semaine voire un mois et s'imposer ce travail qui prend du temps mais qui permet de devenir efficace. Avec cette méthode, on peut voir par exemple d'où viennent les pertes de temps et construire ensuite une organisation performante ; elle permet de constater aussi les moments où nous sommes les plus productifs, les sollicitations qui nous font perdre du temps et apprendre à les gérer.

Il est important de savoir s'organiser pour pouvoir atteindre ses objectifs et rester productif. Pour vous aider à bien vous organiser dans votre travail, ou dans vos projets personnels, vous devez avant tout bien gérer votre temps. Sachez que les personnes qui réussissent sont celles qui accordent de l'importance à la planification et aux études préalables.

Savoir gérer le temps

La première chose à faire lorsque l'on veut mieux s'organiser est de trouver un système fonctionnel pour organiser son temps. Dresser la liste des choses à faire à travers une « To do List » est la méthode la plus connue. Elle consiste à noter dans un carnet, sur des aides mémoires, ou dans un agenda la liste des choses à faire. Cette manière de s'organiser n'est pas la meilleure parce qu'elle ne va pas vous permettre de centraliser vos actions dans un système que vous pourrez revoir partout où vous serez. Améliorer ce système vous permettra d'avoir une organisation



plus fonctionnelle afin de la rendre plus efficace. Vous avez le choix entre la gestion numérique et la gestion papier. Il est juste important d'avoir quelque chose de plus pratique. Ne pas négliger l'étape de la préparation de votre emploi du temps parce que c'est très important. Prenez le temps qu'il faut afin d'attribuer à chaque tâche un temps donné. N'essayez pas de caser tout en une journée, le secret réside dans la segmentation des tâches.

Accorder plus de temps à vos priorités

Il existe trois degrés de priorité dans la famille des actions et tâches que nous réalisons tous les jours. Il y a les tâches que nous devons faire tous les jours, les projets ponctuels et les projets d'avenir. La catégorie des tâches quotidiennes rassemble toutes les actions que vous devez faire quotidiennement au bureau. Elles vous prendront moins de temps, mais sont importantes et surtout, vous ne pourrez pas les remettre à un autre jour ou à un autre moment. Par exemple, la

lecture de vos mails ou le remplissage des fiches. Les projets se situent au deuxième degré, c'est quelque chose que vous pourrez faire après les tâches quotidiennes. Pour être plus efficace et plus organisé, vous pourriez les sectionner afin d'obtenir des petites tâches réparties sur un temps donné. Quant aux projets d'avenir, ils devront être notés sans pour autant être associés à une date précise. Il est juste important que vous puissiez vous en rappeler.

La répartition des tâches

Pour être efficace et mieux avancer collectivement, il est important d'attribuer une fonction à chaque tâche. Quand les activités de l'entreprise commencent à s'accumuler et que la personne en charge n'arrive plus à s'occuper de sa tâche, vous devez désigner une autre personne pour lui venir en aide. De cette manière, les tâches seront terminées à temps et les collaborateurs forgeront des liens.

k.a

Quel buzz pour ma petite entreprise ?



On pourrait s'attendre à ce qu'une action de buzz coûte chère, mais elle s'avère en réalité moins onéreuse qu'une campagne de communication plus classique. Il est donc possible pour une entreprise à taille humaine de se l'approprier. Pour l'ouverture de votre entreprise, sans la citer, vous pouvez par exemple faire paraître une annonce dans les médias locaux en invitant le public à un événement suspens, ou encore diffuser un visuel « mais qui se cache derrière X ? » en proposant au public de le découvrir au travers d'énigmes interactives ou en le révélant à un jour et un lieu X... C'est alors à vous de faire jouer votre créativité !

k.a

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Compassion

La famille du défunt Ahmed Gaïd Salah adresse ses remerciements au peuple algérien

La famille du défunt Ahmed Gaïd Salah a adressé vendredi un message de remerciements au peuple algérien pour ses sentiments de compassion exprimés en cette pénible épreuve. "Nous, membres de la famille Ahmed Gaïd, tenons tout d'abord à remercier Allah ainsi que le peuple algérien pour sa profonde compassion et ses sincères condoléances suite au décès de notre père Ahmed Gaïd Salah, priant Le Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa Sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis", a écrit la famille du défunt dans son message de remerciements. "Nous tenons à remercier tout le peuple algérien, grands et petits, pour ses profonds sentiments de compassion et ses sincères condoléances exprimés à la famille du défunt, notamment à travers sa participation à la prière du mort (salat el djanaza) et aux funérailles et à travers les messages envoyés via les réseaux sociaux. Nous prions Dieu de gratifier le peuple algérien de ses bienfaits et de lui épargner les douleurs et les chagrins", a ajouté la famille. "La perte de notre père nous a profondément attristée, mais grâce à Dieu, à votre compassion et à vos condoléances,

nous avons pu surmonter cette pénible épreuve et cela témoigne de votre bonté et de la pureté de vos sentiments", a-t-elle poursuivi. "Les mots ne sauraient suffire pour exprimer la reconnaissance et les remerciements au peuple algérien et à sa tête le président de la République Abdelmadjid Tebboune ainsi que tous les responsables de l'Etat, l'ensemble des vaillants éléments de l'Armée nationale populaire, tous les corps de sécurité qui veillent à la protection du pays et les cadets de la Nation por-

teurs du flambeau de l'avenir du pays", ont souligné les membres de la famille de feu Ahmed Gaïd Salah. Et d'ajouter : "Vous avez tous fait preuve de grande solidarité et de l'unité de l'Algérie face aux fourberies et aux complots tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays" indiquant que "par votre solidarité avec la famille Ahmed Gaïd, vous avez apaisé la douleur et la tristesse et renforcé notre sentiment d'appartenance à un peuple qui tend vers le bien et c'est là une preuve de l'authenticité de tous les Algériens".



Armement

La coopération militaire se renforce entre l'Algérie et la Russie

L'Algérie a conclu trois contrats pour l'achat de Su-57, Su-34 et Su-35 avec 14 appareils pour chaque modèle, a indiqué le site algérien Mena défense, en renforçant ainsi sa coopération militaire avec la Russie. L'Algérie va acquérir de la part de la Russie des chasseurs furtifs Su-57, devenant ainsi le premier client à qui le constructeur Sukhoi exportera ce fleuron de l'aviation de combat de 5e génération, indique le site algérien d'information militaire Mena défense. Par ailleurs, le média précise que l'Armée de l'air algérienne a également signé deux autres contrats portant sur l'achat de bombardiers de type Su-34, dont elle est le premier client également, et des appareils de domination aérienne

Su-35. Ainsi, Mena défense indique que la décision d'acquérir 14 Su-57 a été prise l'été dernier après la visite d'une délégation algérienne au salon aéronautique MAKS de Moscou. Selon lui, lors de cette visite, la délégation algérienne conduite par le général major Hamid Boumaïza, commandant de l'Armée de l'air, a examiné dans les plus infimes détails le chasseur en question. Le général Boumaïza, ancien pilote de MiG-29, a même été un des rares étrangers à essayer l'avion furtif russe sur simulateur, ajoute la même source, précisant que ces accords devraient être achevés en 2025. Par ailleurs, le média indique que les Forces aériennes algériennes ont conclu deux autres contrats relatifs à l'acquisition

de 14 bombardiers à long rayon d'action Su-34 et de 14 appareils de domination aérienne Su-35. Deux autres contrats en option pour l'achat de Su-34 et Su-35 avec 14 appareils chacun également ont été signés dans le but de remplacer les avions qui seront retirés de la flotte de l'Armée de l'air dans les prochaines années, précise la même source. En 2025, l'Armée de l'air algérienne sera en mesure de déployer deux escadrons de Su-30MKA, un autre de Su-57, un de Su-35 et un de MiG-29M2. Elle a également en sa possession deux escadrons de Su-24 modernisés et un de Su-34 pour la flotte de bombardiers, rappelle le média, soulignant que la formation des pilotes se fera avec des Yak-130.

Médias

L'information officielle rendue public à travers des communiqués de la présidence de la République via l'APS

La Direction de la presse et de la communication de la Présidence de la République a indiqué samedi que "l'information officielle est rendue public à travers des communiqués de la Présidence de la République publiés par l'Agence Algérie presse service (APS) et que toute information rapportée en dehors de ce canal est à classer dans la case de la propagande et la désinformation". Dans un communiqué parvenu à l'APS, "la Direction de la presse et de la communication de la Présidence de la République informe l'ensemble de la presse, supports et plateformes de communication que l'information officielle est rendue public à travers des communiqués de la présidence de la République publiés par l'Agence Algérie presse service (APS) et que toute information rapportée en dehors de ce canal est à classer dans la case de la propagande et la désinformation". "La Direction affirme que les informations diffusées à travers tout média ou plateforme de communication au titre de scoop ou dans le but de faire accroire à l'opinion publique à une proximité de la source d'information sans respect des lois de la République et des règles de la déontologie exposeront leurs auteurs aux peines prévues par les lois de la République". Elle rappelle que "le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, avait annoncé la tenue de rencontres périodiques avec la presse pour expliquer la situation générale, requérant la pondération et la sérénité, pour répondre à toutes les questions de la presse". La Direction de la presse et de la communication annonce, dans ce sens, "l'accréditation prochaine de journalistes de différents médias pour la couverture des activités présidentielles, sans distinction ou exclusion aucune". "La nouvelle République ne saurait être édiflée sans la concrétisation du principe de l'échelle des valeurs", conclut la même source.

Talaie El Hourriyet

Benflis démissionne de la présidence du parti



Le président du parti Talaie El Hourriyet, Ali Benflis a annoncé, samedi à Alger, sa démission de la présidence du parti, qu'assumera par intérim le Secrétaire général du Bureau politique jusqu'à la tenue du congrès du parti durant le premier semestre de l'année 2020. "C'est avec des sentiments sincères et de leur puissant écho au plus profond de mon être que je remets mon mandat de président de Talaie El Hourriyet au Comité central en sa qualité d'instance

souveraine au congrès de notre parti", a précisé M. Benflis dans une allocution prononcée lors des travaux de la session extraordinaire du Comité central du parti. "M. Abdelkader Saadi que vous avez confirmé au poste de Secrétaire général du Bureau politique, assurera, en cette qualité, la présidence par intérim jusqu'à la tenue du congrès, conformément aux statuts du parti", a-t-il ajouté. M. Benflis a préconisé, en outre, "l'installation d'une instance ouverte dont le noyau sera constitué des membres du Bureau politique auxquels pourront se joindre les membres du Comité central désireux d'apporter leur contribution à la réunion de toutes les conditions de réussite de ce congrès". De son côté, M. Saadi a affirmé qu'il veillerait à "la coordination de l'action du parti jusqu'à la tenue de son congrès", faisant état de l'organisation, dans les prochains jours, d'une large concertation au sujet de la constitution de cette instance qui se chargera de la préparation du congrès, prévu avant le 13 juin 2020.